

THAL-Infos

N°40
décembre 2016
N°40
décembre 2016



Bonne Année 2017

Téléphone : 03 88 91 20 87
Fax : 03 88 91 20 87
@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr
www.thal-marmoutier.fr

Sommaire :

Le mot du Maire	p.3
Les travaux de vos élus	p.4
- Budget et PLU	p.6
Les chantiers :	
- rue des bergers	p.8
Les échos de la vie municipale:	
- vœux, conférences, aînés	p.9
- on change de secrétaire	p.10
- osterputz	p.11
- Bethléem et Centre de soins	p.12
- matinée citoyenne	p.13
- le Conseil de Fabrique	p.14
- mémoire et patrimoine	p.15
- la bibliothèque	p.16
- la Gungelstub et le marché de Noël	p.17
- le badminton à Thal	p.18
- ASC Brotsch Gym-Form	p.19
- ils font la une à St Gall	p.20
- Noël à Thal	p.21
Les Brèves :	
- Nikita ; fête au Erlenhof	p.22
- loto ; brocante ; 14 juillet	p.23
- home ; don du sang	p.24
- sous-préfet ; 11 novembre	p.25
Etat civil :	
- nos joies et nos peines	p.26
- nos grands anniversaires	p.27
Ça s'est passé chez nous :	
- Thal commune nature	p.29
- Frantz	p.30
- le salon du vin	p.31
Les enfants de nos écoles:	
- NAPs... an 3	p.32
- Cp /Ce1 à la piscine	p.33
- activités au Ce2 à Haegen	p.34
- le périscolaire	p.35
Infos pratiques et diverses :	
- avis à la population	p.36
- infos en vrac (éclairage)	p.37
- calendrier des manifestations	p.39

Publication

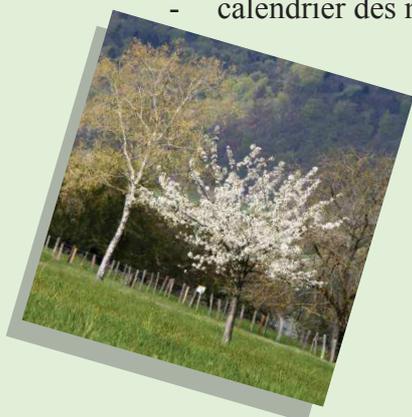
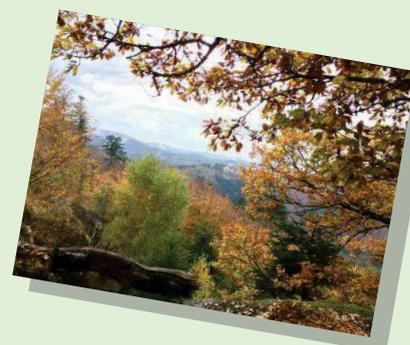
**Dépôt légal
décembre 2016**

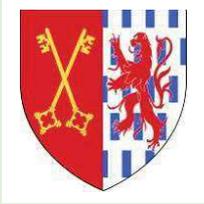
**Directeur de publication
Le Maire de Thal-Marmoutier**

**La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin communal
pour :**

**la rédaction d'articles,
les photos...**

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.





Le mot du maire

Chers Thaloises et Thalois,



L'année 2016 aura été une année riche, tant en évènement politique que sociétale.

Sur le plan national, la loi NOTre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) avec son lot de réformes : redécoupage des cantons avec binôme homme femme, regroupement des Communautés de Communes, mise en place de 11 grandes Régions, avec, pour l'Alsace, l'élargissement à la Lorraine et Champagne Ardennes (Grand Est). Au plan européen nous avons assisté au Brexit anglais, à la montée du populisme et des extrémismes en Pologne, en Autriche, en Hongrie, en Italie et bien sûr en France.

La mondialisation, la globalisation et la financiarisation de notre économie entraînent un appauvrissement de l'ensemble des classes moyennes, sans parler des classes défavorisées qui sont au bord de la rupture. Le chômage, la précarité de l'emploi donnent un sentiment d'abandon et d'impuissance de la classe politique en général. Alors on se tourne vers les extrêmes, les populistes qui surfent sur le mécontentement, mais dont les recettes sont inapplicables dans le contexte mondialisé.

Aujourd'hui, les moyens de communication, l'hyper médiatisation se traduisent par une accélération du temps et de l'évènement. Aussi a-t-on encore le temps de se poser ?

Sur le plan inter communal, la Communauté des Communes de Marmoutier/Sommerau rejoindra celle de Saverne en janvier 2017 avec de nouvelles élections en son sein (page 38). Sur le plan communal, 2016 a vu l'aboutissement de l'aménagement du parking et de l'aire de jeux ; la matinée citoyenne de plantation a eu beaucoup de succès et je tiens à remercier celles et ceux qui se sont investis. Les travaux de la rue des Bergers, travaux attendus de longue date, devraient être

terminés mi-décembre. Ce sont les derniers investissements conséquents en matière de voirie.

Un autre évènement important aura marqué l'année 2016, à savoir le départ de Denise Tanton qui a fait valoir ses droits à la retraite ; elle est remplacée par Caroline Bich (page 10). L'ensemble du Conseil Municipal a pu apprécier cette transition qui s'est déroulée en douceur.

Pour 2017, après consultation de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, priorité sera donnée au ravalement des bâtiments communaux du centre du village. Ces travaux compléteront les actions d'aménagement et d'embellissement. Il est également prévu un aménagement paysager au croisement de la rue des Bergers et Tilleuls au lieu-dit Spenglerplatzel (place des bohémiens). Ce sera un clin d'oeil à notre histoire. Une restructuration des parterres de roses, le long de la rue des Tilleuls sera également entreprise. Le 22 novembre notre commune s'est vu attribuer 3 libellules (page 29), ce qui la classe parmi les 150 communes en Alsace ayant opté pour l'abandon complet des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. Je tiens ici à remercier nos ouvriers communaux pour leur investissement. Il est plus facile de passer avec du désherbant que d'utiliser la binette.

2017, année des présidentielles. Ces élections rempliront l'espace médiatique durant au moins 6 mois. Je souhaite que celui ou celle que les français désigneront leur redonnera confiance.

Je voudrais, pour terminer, vous adresser au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour 2017, paix, bonheur, santé et vous inviter aux vœux du Maire **le 8 janvier à 16h00**.

Jean-Claude DISTEL



Bonnes et agréables fêtes

Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit en principe tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.
L'intégralité des délibérations sur www.thal-marmoutier.fr

Principales décisions du Conseil Municipal en 2016

Séance du 4 janvier 2016 :

- Approbation de la convention ADS : l'ATIP, service du Conseil Départemental, instruit les demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme. La contribution de la commune est fixée à 2€/habitant.
- Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges :
Reconduction de l'opération en 2016. Au titre de l'opération en 2015, la commune a accordé 230€ de subventions.
- Subvention de 600€ accordée à l'association Mémoire et Patrimoine de Thal pour la réalisation de son 2nd livre.
- Restitution du dépôt d'incendie à la commune suite au rattachement des sapeurs-pompiers de la commune au centre de secours de Marmoutier

Séance du 1^{er} février 2016 :

- Restes à réaliser 2015 : ils correspondent aux dépenses d'investissement engagés et non mandatés au 31 décembre de l'exercice. Leur montant est de 63 500€. Ces dépenses sont reprises dans le budget 2016
- Approbation du devis de l'entreprise STENGEL pour les travaux de peinture du local bibliothèque d'un montant de 5135,40€ TTC.
- Extension du réseau public de distribution d'électricité pour le raccordement d'une maison en projet. Le montant des travaux financé par la commune est de 3618,61€ TTC. Une participation du même montant sera demandée au propriétaire de la future construction.

Séance du 7 mars 2016 :

- Approbation du compte administratif 2015 de la commune :



Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	532 281,75 €
	DEPENSES de l'exercice	336 019,95 €
	Excédent :	196 261,80 €
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	575 072,46 €
	DEPENSES de l'exercice	466 248,98 €
	Excédent :	108 823,48 €
	Restes à réaliser dépenses 2015	63 500,00 €
	Restes à réaliser recettes 2015	- €
	Excédent avec prise en compte "restes à réaliser" :	45 323,48 €



- Signature d'une convention de prestation de services : recours au service juridique intercommunal.
- Opposition à la fermeture d'une classe élémentaire à Thal-Marmoutier et demande de révision de l'organisation scolaire sur le RPI Haegothal et environs.

Séance du 4 avril 2016 :

- Attribution de subventions à diverses associations pour un montant de 5950€.
- Fixation des taux d'imposition 2016 : taxe d'habitation 13,53%, taxe foncière (bâti) 15,04%, taxe foncière (non bâti) 55,01%
- Approbation du budget primitif 2016 :



FONCTIONNEMENT		
Dépenses		595 022.00 €
	<i>opérations réelles</i>	455 022.00 €
	<i>dépenses imprévues</i>	10 000.00 €
	<i>Virement à l'investissement</i>	130 000.00 €
	<i>opérations d'ordre entre sections</i>	0.00 €
Recettes		595 022.00 €
	<i>opérations réelles</i>	396 197.00 €
	<i>excédent antérieur reporté</i>	198 825.00 €



INVESTISSEMENT		
Dépenses		629 649.00 €
	<i>déficit d'investissement reporté</i>	0.00 €
	<i>dépenses imprévues</i>	15 116.00 €
	<i>reste à réaliser année N-1</i>	63 500.00 €
	<i>nouvelles propositions</i>	446 033.00 €
	<i>opérations pour le compte de tiers</i>	105 000.00 €
Recettes		629 649.00 €
	<i>excédent d'investissement reporté</i>	108 823.00 €
	<i>excédent de fonctionnement capitalisé</i>	0.00 €
	<i>virement de la section fonctionnement</i>	130 000.00 €
	<i>nouvelles propositions</i>	285 826.00 €
	<i>opérations pour le compte de tiers</i>	105 000.00 €
	<i>opérations d'ordre entre sections</i>	0.00 €



- Redevance due par Orange pour l'occupation du domaine public au titre de l'année 2016 : 633,00€
- La maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la Rue des Bergers est attribuée à l'entreprise OTE INGENIERIE se situant à Illkirch-Graffenstaden. Le taux de rémunération est de 3,1%.

Séance du 9 mai 2016 :

- Approbation de l'arrêté préfectoral portant projet de fusion des communautés de communes de la Région de Saverne et du Pays de Marmoutier-Sommerau.
- Souscription d'un contrat de contrôle et de maintenance des équipements sportifs de la salle Jeanne d'Arc auprès de l'entreprise SATD sise à Russ pour une durée de 4 ans.

Séance du 6 juin 2016 :

- Adhésion au groupement de commandes effectué par le CDG67 pour la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux.
- Acceptation d'une participation de 2 000€ du Conseil de Fabrique aux travaux de mise en place d'un survitrage sur 4 vitraux de l'église paroissiale.

Séance du 4 juillet 2016 :

- Création d'un passage piéton au niveau du cimetière (face au cimetière)
- Vente des terrains communaux cadastrés lieu dit Meierei – section 1, parcelles 316/92 et 321/93 d'une contenance totale de 5,29 ares à M. Michaël SALI, Transport SALI pour un prix total de 1322,50€
- Versement de 400,00€ en soutien des communes sinistrées suite aux inondations du printemps 2016
- Signature de la Charte régionale d'entretien des espaces communaux dans le cadre de la démarche « Zéro Pesticide »
- Candidature pour l'édition 2016 de l'opération « Commune Nature »

Séance du 22 août 2016 :

- Approbation des modifications statutaires de la Communauté de Communes de la Région de Saverne suite à la prise de compétence anticipée GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et Préventions des Inondations)
- Attribution du marché de travaux d'aménagement de la Rue des Bergers à l'entreprise GCM de Bouxwiller.

Séance du 3 octobre 2016 :

- Approbation du plan de financement des travaux d'aménagement de la Rue des Bergers :



Avant

Dépenses	Montant HT	Montant TTC	Recettes	Montant TTC
Travaux VRD incluant les PSE 2, 3 et 5	270.473,04 €	324.567,65 €	Autofinancement	351.024,45 €
Amorces et Extension réseau d'eau potable	26.000,00 €	31.200,00 €	Subvention de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	20.000,00 €
Maîtrise d'œuvre	9.300,00 €	11.160,00 €		
Insertion légale	864,00 €	1.036,80 €		
Relevé topographique	2.550,00 €	3.060,00 €		
TOTAL	309.187,04 €	371.024,45 €		371.024,45 €



Après

- Souscription d'un emprunt de 150 000€ auprès de la Banque Postale, à un taux fixe de 0,84%, sur une durée de 15 ans, pour le financement des travaux de la Rue des Bergers.
- La zone 30 se situant à l'entrée du village sera prolongée jusqu'au croisement entre la Rue des Pêcheurs et la Rue Holzbrunnen.

Séance du 7 novembre 2016 :

- Fixation des tarifs applicables pour les prestations effectuées par la commune

Séance du 12 décembre 2016 :

- Acceptation du devis d'exploitation proposé par l'ONF concernant la parcelle n°4. Le bilan net prévisionnel est de 20 070,00€ HT de recettes.
- Fusion de la communauté de communes de la Région de Saverne et de celle du Pays de Marmoutier-Sommerau au 1er janvier 2017 : le maire est désigné comme délégué communautaire.
- Une sécurisation sera mise en place au niveau du dos d'âne au n°8 de la Rue Ballerich.



Les finances communales

Lors de sa séance du 7 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le compte administratif de l'exercice comptable 2015, ainsi que le compte de gestion établi pour le même exercice par notre comptable public.

D'autre part, la séance du 4 avril a été consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif de l'exercice 2016, ainsi qu'à la fixation des taux des impôts locaux revenant à la Commune.

Les procès-verbaux afférents à ces délibérations sont reproduits pages 4 & 5 du présent « Thal-info ».

Le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015 sont conformes. Il est à noter que le budget de fonctionnement de 2015 a dégagé un **excédent de 196 261 €** (compte tenu d'un report du résultat excédentaire de 2014 de 80 000 €) qui a été affecté à hauteur de 130 000 € au budget d'investissement de 2016, la différence étant maintenue en réserve.

Le présent article a pour objet de revenir un peu plus en détail sur le compte administratif de 2015 ainsi que sur le budget prévisionnel de 2016.

A. Compte administratif de 2015

1° Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2015, en l'absence d'éléments nouveaux, se bornait à une actualisation de celui de 2014. Ainsi, son montant global va-t-il été fixé à :

- 532 281 € en recettes ;
- 335 019 € en dépenses.

IL dégage ainsi un **excédent de 196 261 €** affecté à hauteur de 130 000 € au budget d'investissement de 2016.

2° Budget d'investissement

Le montant du budget d'investissement de 2015 s'est établi à la somme de **593 909 €**.

Ce montant, qui peut paraître important, se décompose ainsi :

- Remboursement des **annuités en capital des anciens prêts** pour un montant de 53 288 € ;
- Remboursement du **prêt-relai de 100 000 €** contracté en 2014 pour les travaux de la rue Ballerich, en attendant

le versement des subventions dont nous avons bénéficié à ce titre ;

- Réalisation du **parc de stationnement à l'arrière de la salle Jeanne d'Arc** ainsi que d'aires de jeux pour nos jeunes et moins jeunes, pour un montant de 335 000 € ;
- Protection des **vitraux de notre église** et travaux d'éclairage pour un montant de 8 500 € ;
- Divers autres investissements qu'on peut qualifier de renouvellement normal (achat d'un ordinateur portable, tondeuse à gazon et souffleur de feuilles, ...).

B. Budget primitif de 2016

1° Budget de fonctionnement

En fonctionnement, le budget de 2016 s'établit à la somme de **595 022 €**.

Ce montant tient compte d'un relèvement des taux d'imposition de 2,04 %, qui étaient restés inchangés depuis 2009.

Les nouveaux taux s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation : 13,53 % (au lieu de 13,26 %),
- Taxe foncière bâtie : 15,04 % (au lieu de 14,74 %),
- Taxe foncière non bâtie : 55,01 % (au lieu de 53,91 %).

2° Budget d'investissement

En investissement, le montant des dépenses est fixé prévisionnellement à **629 649 €** qui correspondent pour l'essentiel à :

- 300 000 € pour la réfection de la rue des Bergers (dont 105 000 € à la charge du département pour la partie haute correspondant à la voie départementale et à la pose de l'enrobé) ;
- 63 500 € pour les « restes à réaliser » correspondant aux dépenses restant dues pour le parking de la salle Jeanne d'Arc ;
- Remboursement des **annuités en capital des anciens prêts** pour un montant de 57 363 €.

Pour les travaux de la rue des bergers, un nouvel emprunt de 150 000 € sur 15 ans a été contracté auprès de la Banque postale au **taux exceptionnel de 0,84 %**.

3° Etat de la dette de notre commune

Le tableau ci-après indique l'état de la dette au budget primitif de l'exercice 2016

ETAT DE LA DETTE BUDGET 2016								
ANNEE	OBJET DE LA DETTE	DUREE	TAUX	DETTE en Euros	DETTE CAPITAL	ANNUITE	INTERETS	CAPITAL
2009	Maison 1 Rue Ballerich (Centre de soins)	20 ans	4,35%	200 000,00 €	135 000,26 €	15 673,10 €	5 673,14 €	9 999,96 €
2010	Restructuration MILLE CLUB	15 ans	2,16%	50 000,00 €	34 304,55 €	3 911,36 €	715,20 €	3 196,16 €
2010	Restructuration MILLE CLUB	20 ans	3,36%	170 000,00 €	123 958,55 €	12 534,06 €	4 034,10 €	8 499,96 €
2014	Aménagement Rue Ballerich	15 ans	3,04%	180 000,00 €	164 000,00 €	16 818,40 €	4 818,40 €	12 000,00 €
2015	Aménagement Parking et Aire de jeux	15 ans	1,50%	250 000,00 €	248 611,11 €	20 281,26 €	3 614,58 €	16 666,68 €
2016	Aménagement Rue des Bergers	15 ans	0,84%	150 000,00 €	150 000,00 €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL				1 000 000,00 €	855 874,47 €	69 218,18 €	18 855,42 €	50 362,76 €

Le PLU de THAL, il est désormais définitif !

En date du 3 mars 2014, le Conseil municipal a approuvé le PLU.

Ce document fixe les règles d'urbanisme applicables sur la commune de Thal-Marmoutier. Il comporte notamment un plan de zonage qui délimite les zones urbaines, les zones d'urbanisation future et les zones naturelles et un règlement qui définit les conditions dans lesquelles il est possible de construire dans chacune des zones.

Dans les précédents THAL Infos nous vous avons présenté :

- D'une part, la définition des différentes zones du PLU (zones urbaines, zones naturelles) (voir THAL-Info n°38 de juin 2015) ;
- D'autre part, les dispositions particulières applicables dans chaque zone (hauteur des constructions, aspect extérieur, emprise au sol, stationnement, ...) (voir THAL-Info n°39 de décembre 2015).

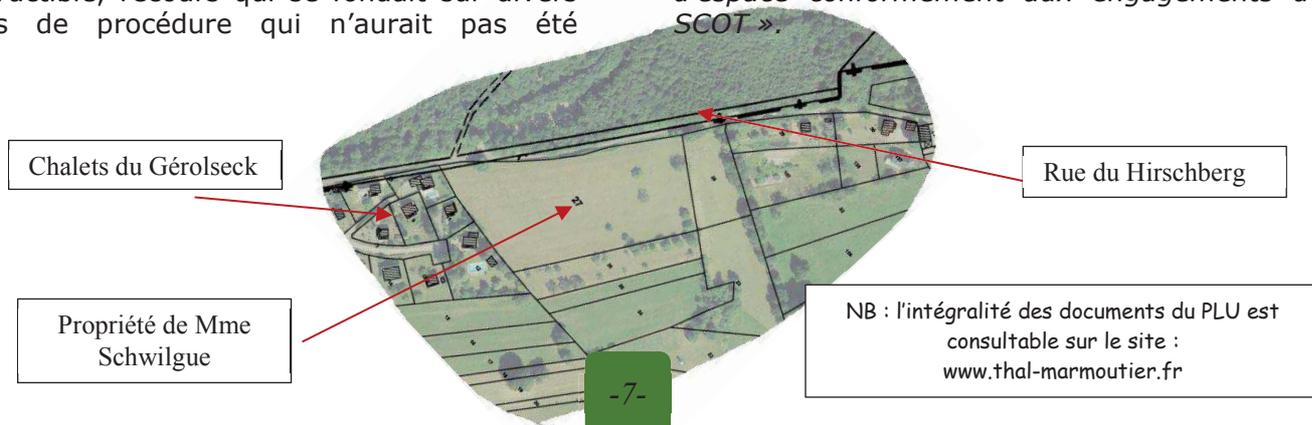
Le PLU avait fait l'objet d'un **recours en annulation** de la part de Mme de Schwilgue, propriétaire de terres, d'une superficie d'environ 1 Ha, situées entre St Gall et le lotissement des chalets du Geroldseck classés en zone non constructible, recours qui se fondait sur divers motifs de procédure qui n'aurait pas été

respectés et sur le fait que la parcelle, propriété de la requérante, se situait en particulier dans une zone d'habitat isolé à densifier et ne portait atteinte à aucun corridor écologique.

Par jugement rendu le 9 juin 2016 par le Tribunal administratif de Strasbourg, la requête de Mme de Schwilgue a été **rejetée en totalité**. L'intéressée n'ayant pas interjeté appel de cette décision, celle-ci doit être **considérée comme définitive**, de sorte que notre **PLU est lui aussi définitif**.

Ci-après, nous reproduisons un des principaux « considérants » ayant motivé la décision des juges :

« *considérant qu'il résulte du PADD que le PLU fixe comme orientation entre autres de recréer une centralité autour du centre village et de ses services, de mettre fin à l'étalement urbain le long des voies, de maintenir les espaces verts ouverts en conservant les prés et prairies existants, de créer des transitions paysagères au niveau des entrées de village, de préserver des corridors écologiques le long de la rue principale et, enfin, de prévoir des extensions urbaines mesurées afin de modérer la consommation d'espace conformément aux engagements du SCOT* ».



NB : l'intégralité des documents du PLU est consultable sur le site : www.thal-marmoutier.fr

Es isch e mol gsin, s'Hertestressel ———

« Il était une fois la rue des bergers »



Enfin...les travaux ont démarré...mais travaux oh combien complexes !!! En effet il ne s'agit pas seulement de poser un nouveau revêtement sur la chaussée complètement défoncée depuis quelques années, mais il faut traiter et reprendre tous les équipements nécessaires à la viabilisation de cette rue ouverte à la construction il y a maintenant environ une douzaine d'années. Difficulté supplémentaire, trouver une solution pérenne pour canaliser les eaux pluviales déferlantes du bassin versant en cas de fortes pluies qui ont causé plus d'une fois de sérieux dégâts. En avril le Conseil Général s'est attaqué à la partie haute en empierçant le fossé afin de ralentir le débit des eaux.

Le coût de ces travaux s'élève à :

300 000 € pour la réfection de la rue des Bergers, dont 105 000 € à la charge du département pour la partie haute correspondant à la voie départementale et à la pose de l'enrobé. (page 5) Diverses aides viendront réduire le coût final à la charge de la commune.

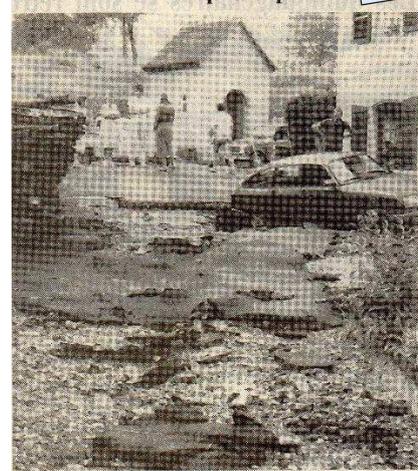
Et maintenant...espérons que nous serons à l'abri des accidents climatiques tels que nous les avons connus ces derniers temps. En tout cas les anciens s'en souviennent ; les images de 1987 reproduites ci-dessous en témoignent.



En septembre, la Commune a pris le relais, de larges tranchées ont été ouvertes afin d'enfuir de grosses canalisations destinées à recueillir les eaux pluviales, la conduite d'eau potable. Réseaux électrique, téléphonique et éclairage public ont évidemment été posés en souterrain. Afin d'assurer la sécurité des piétons, des trottoirs seront en place d'un côté de la rue et le carrefour au bas de la pente est réaménagé.

Chaussée défoncée par la pluie

1987



Remerciements à M. EL GLAA Chedly pour la mise à disposition des photos de 1987.

Tour d'horizon de 2016...

Les vœux du maire (janvier)



Pour ne pas déroger à la tradition, en ouverture de cérémonie, le premier magistrat a dressé un petit bilan de l'année écoulée.

En ce qui concerne la commune, les travaux d'aménagement du parking sont quasi terminés, ne reste plus que l'engazonnement ainsi que les différentes plantations qui sont programmés pour le printemps. Quinze arbres fruitiers ont été plantés. Elle a été réalisée dans le cadre de l'action de sensibilisation des enfants à l'environnement.

2016 connaîtra son lot de travaux, avec notamment ceux prévus dans la rue des Bergers.

L'assemblée nombreuse a profité de cette occasion pour saluer les nouveaux arrivants dans la commune, ainsi qu'un hommage particulier pour les époux Berret, Denise et Pierre, pour la magnifique décoration de l'ancienne forge ainsi que la réalisation des petits lutins qui ornent le pont. Une attention toute particulière également pour Ambre, Joe et Michel, 3 jeunes villageois, musiciens de surcroît, pour leur implication dans le mini-festival de musique.

Médaille de la famille

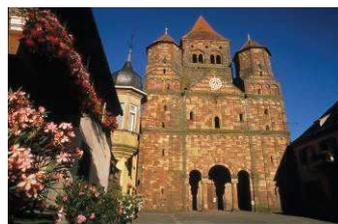


Pour terminer la partie officielle, le Maire a honoré Laurence Goetz de la médaille de la famille. Cette médaille récompense les parents de familles nombreuses, qui par les soins attentifs et leur dévouement ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales. Mme Goetz est maman de six enfants, cinq filles et un garçon.

Finalement tout le monde s'est réuni autour du vin chaud et de la galette des rois.

Conférences et voyages

L'abbatiale de Marmoutier



En janvier Jean Paul LERCH a retracé l'histoire de l'Abbatiale de Marmoutier, l'un des monuments religieux les plus visités en Alsace.

La Norvège

Au mois de mars, le couple Freund, fidèle au rendez-vous, nous a fait visiter la Norvège. Leur diaporama agrémenté de textes poétiques et de musiques parfaitement choisies a enchanté l'auditoire.



La Bretagne



C'est au son de la cornemuse que le public venu en grand nombre à cette dernière soirée « Voyage » a été transporté en Bretagne. Arthur OBERLE nous a fait découvrir, avec une âme d'historien, cette contrée à l'ouest de la France.

La fête des aînés

Ils étaient plus d'une centaine à répondre avec beaucoup de joie et dans la bonne humeur à l'invitation de la commune. Une journée dense en rencontre pour nos aînés, journée qu'ils attendent avec impatience pour pouvoir encore se parler, se souvenir, revenir sur des anecdotes de leur jeunesse...



Pour l'animation c'est un de leur membre, en l'occurrence Yves BAUR, qui s'est transformé en magicien. Il en a surpris plus d'un par ses nombreux tours, associant régulièrement le public, transformant la peluche en lapin et en hamster vivant... **RL**



Tour d'horizon de 2016...(suite)

Notre secrétaire part à la retraite :

La municipalité de Thal-Marmoutier, avec à sa tête le maire Jean-Claude Distel, a organisé une belle cérémonie en l'honneur de Denise Tanton, secrétaire de mairie, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Il flottait dans la salle des fêtes du village une émotion certaine au sein de l'assemblée fort nombreuse, constituée de collègues, famille et amis. Tous se sont réunis autour de la future retraitée, afin de l'honorer comme il se doit. Jean-Claude Distel a dirigé la cérémonie. « Il y a des départs à la retraite qui, pour l'employeur, sont synonymes de soulagement, et puis il y a ceux, qui aimeraient retarder l'échéance mais que l'on ne peut empêcher », a-t-il déclaré.

Elle a démarré sa carrière en 1971, en tant que secrétaire commerciale puis responsable du service administratif des ventes dans la société Mécarex à Otterswiller. Autodidacte, elle a passé un BTS secrétariat international en candidature libre, qu'elle a obtenu avec brio. Après un licenciement économique, elle donnera une nouvelle impulsion à sa vie professionnelle, en suivant notamment une formation « responsable de formation ». Elle prendra ses fonctions d'adjoint administratif à la mairie de Thal-Marmoutier le 1er octobre 2000, et est vacataire en tant que formatrice à Saverne. Elle fera ses débuts en mairie de Landersheim, en 2001, puis nouveau concours, nouvel avancement au grade de rédacteur, en 2003. En 2009, elle sera à disposition du SIVU Haegothal.



Sans cesse en évolution professionnelle, Mme Tanton poursuit avec un examen professionnel, qui lui vaut de passer au grade de rédacteur chef en 2009, puis en 2012, sera reclassée au grade de rédacteur principal 1re classe. Enfin, après une vie professionnelle plus que remplie, elle part en retraite le 1er juin de cette année.

Jean-Luc Simon, président du SIVU Haegothal, a, à son tour, prononcé un concert de louanges en l'honneur de la jeune retraitée.

Caroline BICH succède à Denise Tanton.



Caroline Bich est titulaire d'un Deug en droit. Ancienne scout et longtemps cheftaine bénévole au sein de cet organisme, c'est fort logiquement qu'elle a décidé d'en faire sa profession et de s'occuper de jeunes enfants. C'est ainsi qu'elle a exercé le métier d'animatrice sur le secteur de Saverne avant de prendre la responsabilité du périscolaire de Quatzenheim. A l'ouverture, en 2007, de celui de St Jean les Saverne elle y est nommée directrice. En 2015 elle décide de se réorienter et postule pour le secrétariat de la Commune de Thal et du SIVU Haegothal. Durant 6 mois elle est en tuilage avec Denise Tanton qui la forme à ce métier complexe aux multiples facettes mais fort passionnant.

Depuis le 1^{er} juin elle est seule à bord et nous lui souhaitons pleine réussite et beaucoup de satisfactions dans l'accomplissement de ses nombreuses tâches si diverses et variées.

Elle accueille désormais le public les lundis de 18h à 20h et jeudis de 14h à 18h. En cas d'impossibilité durant ses horaires, il y a possibilité de prendre rendez-vous par :

mail : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr
ou par téléphone : 03 88 91 20 87

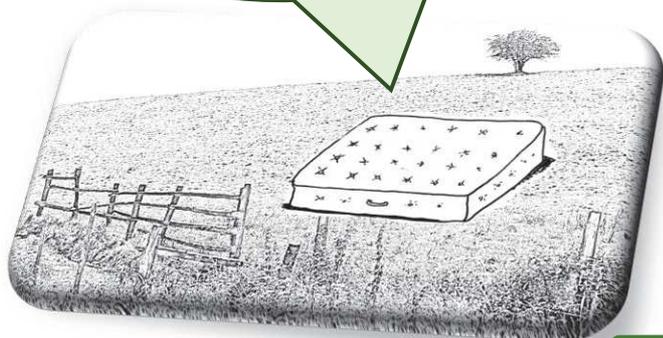




Quand le printemps pointe le bout de son nez, fidèle à la tradition, les conseillers municipaux font table rase « des déchets oubliés » sur le territoire communal. D'année en année même constat, village propre mais toujours autant d'incivilités aux entrées du de Thal...**Comment y remédier ???** Pourtant le ramassage d'ordures est performant, les possibilités de dépose multiples, proches et fonctionnelles...

Ci-dessous quelques tristes illustrations ...faut-il les prendre avec humour ou sévir !!! Attention la répression peut coûter chère aux contrevenants !

Serais-je tombé du lit, ma foi ?
Qu'est-ce que je fais là ?
Trop vieux pour servir encore...
Et voilà mon triste sort.
Au bord de la route, chacun me voit, je n'ai aucun doute,
Chacun se dit : il faut l'enlever de là, ce pauvre matelas....
Où irais-je ? Vais-je passer l'hiver au froid et les insectes l'hiver au chaud ?
Pourtant, non loin de là, on aurait pu me déposer....
Mais alors, on n'aurait pas parlé de moi !



...alors entre les matelas abandonnés en cours de route, les pneus et autres objets insolites il est incompréhensible que l'on trouve des débris au pied des bacs de collecte ...Un minimum de discipline et de civisme permettra à notre si belle nature de garder toute l'année ses plus beaux atours...



et... pour que dame nature pardonne à tous ces incroyables, d'autres personnes compensent et agrémentent notre environnement en plantant...

Les plantations en 2016

Nous en avons planté des fleurs cette année.....des bacs, nous avons rajoutées.....sans oublier la terre à renouveler.....

Pour avoir une belle floraison, les fleurs demandent de l'attention : arrosage, engrais et surveillance des parasites..... Choisir des associations de fleurs, de couleurs, des sortes de fleurs à arrosage modéré, il en fallait du temps pour arroser....Roland n'a pas chômé !...des vivaces nous avons plantées...lors de la journée citoyenne....

Faut-il continuer d'embellir notre village ? Et si l'on s'y mettait tous ?

Qui veut rejoindre l'équipe verte ?





Nos portes ouvertes du 4 juin ont rassemblé plus de 100 personnes. Nous remercions tous ceux qui sont venus, habitants de Thal et d'ailleurs, paroissiens amis, tous ceux qui ne pouvaient être là et qui se sont manifesté avant et après cette porte ouverte. Merci à ceux qui nous ont soutenus matériellement, financièrement.

Votre présence nous a permis de tisser davantage de liens de proximité. Nous nous sentons soutenus. Cette journée a été source de joie et d'élan pour les personnes de la Maison Bethléem.

Jean Paul

Voici un témoignage qui nous a été adressé spontanément.

« Je suis venu de la région marseillaise ce week-end et grâce à une amie j'ai pu participer à votre journée "Portes ouvertes".

Depuis que Julien a élu domicile dans votre établissement, j'ai pu avoir quelques retours d'informations et vu plusieurs diaporamas sur les

activités, sans me faire une idée très précise de la réalité des choses et surtout des résultats obtenus.

Aujourd'hui, j'ai un avis et voici mon témoignage :

Le cadre constitue un vrai havre de paix à la fois par sa localisation en pleine nature et aussi grâce aux infrastructures d'accueil de qualité.

Les rapports humains entre les résidents eux-mêmes, ou avec l'équipe d'animation sont simples, directs, conviviaux et respectueux.

Un lieu idéal pour se reconstruire, pour mener un bout de vie en toute quiétude, pour reprendre confiance en soi et pour commencer à espérer de nouveaux lendemains plus ensoleillés.

J'y ai vu aussi de vrais grands sourires, des mains tendues, des cœurs ouverts et disponibles. Pour toutes ces choses bien rares de nos jours, je tenais à vous féliciter et à vous encourager pour ce beau projet.

En toute sincérité, »

Denis

Les Infirmières s'invitent à l'école



Dans le cadre d'un projet prévention santé, 2 infirmières du Centre de Soins Infirmiers de Thal Marmoutier sont intervenues auprès d'une classe de CM1/ CM2 dans notre RPI.

Ainsi, Juliane Beyer et Cynthia Andres ont eu à cœur de sensibiliser les élèves sur le thème « surpoids et obésité chez l'enfant ».

Aujourd'hui, selon le PNNS (plan national nutrition santé) 1,7 millions d'enfants sont en surpoids, soit 14,5 % de la population infantile. C'est un véritable problème de santé publique !

Leur intervention s'est déroulée le Mardi 11 Octobre durant la « semaine du goût ».



Durant 2 heures, grâce au TBI et au vidéo projecteur, Juliane et Cynthia ont pu expliquer aux élèves l'importance d'une alimentation saine et équilibrée combinée à une activité sportive.

En interaction avec eux, elles ont pu mettre en place des ateliers de préparation de repas équilibrés et répondre à leurs questions.

Ce fût pour Juliane et Cynthia une très belle expérience qu'elles souhaitent, ainsi que leurs collègues renouveler.

Merci aux élèves de cette classe pour leur accueil et surtout pour leur très belle participation !

Merci à leur maîtresse ainsi qu'à la directrice de nous avoir accueilli dans cette classe.

Plein succès pour la matinée citoyenne —



Ils avaient entre 7 et 77 ans, les citoyens de Thal-Marmoutier qui ont répondu en nombre à l'invitation de leur maire et de son conseil municipal pour cette matinée citoyenne.

Un seul objectif : participer activement à la mise en place de diverses plantations sur l'espace parking aire de jeux à l'arrière de la salle Jeanne-d' Arc. Chantier démarré à l'automne, cet emplacement ludique est fréquenté régulièrement.

C'est dans la bonne humeur que chacune et chacun ont exécuté avec beaucoup d'efficacité les diverses tâches proposées, n'hésitant pas à se mettre à genoux pour assurer la bonne mise en terre des multiples plantations.

Après la plantation d'arbres fruitiers en décembre avec les écoliers, c'est maintenant sous la houlette de Julien Huard, que le géo textile a été déroulé sur une terre gorgée d'eau, puis des trous ont été percés aux divers endroits marqués aux couleurs jaune, rouge, vert, orange pour recevoir les plantes correspondantes. Les plus petits ont pris grand plaisir à amener plants et terreau qu'ils ont manipulés avec

leurs petites mains expertes. Pour finir et pour que l'effet esthétique soit parfait, une couche d'écorce de cacao a été étalée au râteau avec effet garanti...



Avec les beaux jours, cet espace aménagé dans un endroit aussi bucolique avec vue sur le Haut-Barr, est devenu sans conteste un lieu de rencontre et de convivialité incontournable.

Pour clore le tout, après l'effort le réconfort, tout le monde s'est retrouvé au mille-club pour partager leurs impressions et poursuivre ce moment de bonheur autour du verre de l'amitié et d'un repas bien mérité...A quand la prochaine ???

RL



Paroisse Saint Pierre et Paul

Nouvelles du conseil de Fabrique de THAL-MARMOUTIER



Le conseil de Fabrique se réunit en général trois fois par an afin de définir et d'assurer la logistique nécessaire au bon déroulement des offices. Le

financement est assuré grâce à la collecte pour le chauffage, la vente de pâtisseries lors de la fête patronale, de la vente de sapins de Noël ou autres dons.

Le bureau du conseil de Fabrique est composé de Madame Marie-Cécile KIEFFER au poste de Président, Monsieur Claude OBERLE au poste de trésorier et Monsieur Arthur OBERLE au poste de secrétaire. Madame Monique RAUNER est assesseur. Monsieur le curé Claude DRUI et Monsieur le Maire Jean-Claude DISTEL en sont les membres de droit.

Le père Claude DRUI, spiritain de la maison St Florent de Saverne a été nouvellement installé dans notre communauté de paroisses des Eaux Vives ainsi que dans la communauté de paroisses des Terres de Marmoutier. Il est secondé dans sa mission par les deux prêtres coopérateurs également spiritains : Père Gérard MEYER et Père Michel MUKENDI.

Sœur Monique est sacristaine depuis des décennies et est régulièrement présente en sacristie ainsi que les membres du conseil pour assurer l'accueil des célébrants et la préparation des célébrations.

Le conseil a participé financièrement aux travaux de survitrage de vitraux côté sud de l'église dont la commune de Thal a été le maître d'ouvrage. Ce survitrage doit permettre une économie relative des frais de chauffage et doit stabiliser le vitrail existant. Les membres du comité surveillent l'état du bâtiment de l'église ainsi que celui du matériel nécessaire au bon fonctionnement des célébrations. Le fonctionnement de la sonorisation est en cours de révision avec nécessité de renouvellement d'une partie du matériel.

La commune est intervenue pour palier à une infiltration d'eau de pluie au niveau du sas d'entrée de l'église.

Une équipe de personnes bénévoles du village entretient toute l'année l'église. Ce nettoyage comprend aussi bien le nettoyage du sol et des murs de la nef que du chœur de l'église. Les autels latéraux et

les vitraux sont également remis en valeur. Un dépoussiérage du grenier est effectué tous les deux ans. Le grand nettoyage de l'église est au programme chaque année en juin. Il ne faut pas non plus oublier le lavage et le repassage de nappes d'autels, des vêtements de célébrants ou servants d'autel.

Actuellement est mise en place la crèche de Noël laquelle sera magnifiquement entourée de beaux sapins.

Le conseil de Fabrique s'occupe aussi de l'achat d'hosties ainsi que du vin de messe.

Les réunions du conseil de Fabrique se déroulent dans le local annexe de l'église entièrement rénové par une équipe de bénévoles il y a une dizaine d'années.

Autres informations : une veillée de prière de Taizé a été organisée le 09 décembre 2016 à 20h à l'église de Thal. Cette veillée se déroule chaque mois dans une autre église de nos deux communautés de paroisses.

Le bel orgue STIEHR MOCKERS datant de la deuxième moitié du XIXème siècle a déjà pu donner son plein chant lors de concerts. La maintenance de l'orgue est régulièrement effectuée par une entreprise spécialisée. L'humidification de l'air autour de l'orgue et de son buffet doit être contrôlée par les membres du conseil ou par l'organiste attitré.

Le 12 mars 2017 aura lieu à Thal la journée chantante des chorales du canton de Marmoutier. Le conseil de Fabrique sera sollicité pour la partie logistique.

Un concert de l'Avent pourrait éventuellement être instauré à l'occasion du salon du vin, manifestation devenue désormais pérenne.

Arthur Oberlé



Mémoire et Patrimoine de Thal

L'Assemblée générale de notre association s'est tenue au local annexe de l'église jeudi 19 mai de cette année.



Le président a rappelé les grandes étapes préparatoires qui ont été nécessaires pour pouvoir publier le livre « La chronique des écoles de 1893 à 1918 ». L'association a bénéficié de la part de la commune d'une subvention servant à couvrir une partie des frais de publication. Il ne reste à ce jour que quelques exemplaires encore disponibles. Les réunions préparatoires à la sortie de ce livre ont été nombreuses.

Dans le cadre des activités de l'association, et de sa participation aux activités de notre commune Arthur Oberlé a fait une conférence le 22 avril 2016 à la salle Jeanne d'Arc à Thal. Elle portait d'une part sur l'histoire de la Bretagne et d'autre part sur l'évolution culturelle et spirituelle de cette région. En effet la Bretagne est restée indépendante jusqu'en 1532. Défaite militairement, elle a été rattachée au royaume de France suite au mariage forcé de la Duchesse Anne de Bretagne avec le roi de France. Le paganisme a lui aussi laissé sa place à la religion chrétienne ramenée principalement par les Moines Irlandais et Ecossais, dont St Coloman et St Gall que nous connaissons bien.



L'agriculture et la pêche sont toujours présents en Bretagne et l'agroalimentaire, les Télécoms. L'automobile, les chantiers navals sont en plein essor dans cette région ainsi que les services.

Concernant la sensibilisation à l'Allemand récent et ancien, la SHASE a démarré un cycle à Saverne au Centre Wolbrett pour toutes personnes intéressées. Ces séances ont eu beaucoup de succès et deux groupes ont été créés. Lorsqu'un cycle a commencé, une personne "novice" ne peut prendre le train en cours de route. Si des personnes de Thal étaient encore intéressées par ce sujet, notre association pourrait les initier. Quatre séances de deux heures pourraient suffire pour cela.

La collecte de photos anciennes est toujours d'actualité.

L'étude sur les anciens noms des bans communaux se poursuit.

Des contacts sont pris avec les actuels ou anciens responsables d'associations locales pour pouvoir retracer la vie de leur association.

L'association Mémoire et Patrimoine de Thal continue de rassembler et de photographier tous les documents ou objets anciens qui ont une histoire à raconter.



Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs qui s'est tenue le 17 avril 2016 à Thal dans la salle Jeanne d'Arc, notre association est intervenue pour présenter le patrimoine local aux historiens présents.

Les réunions de travail de l'association se poursuivent au rythme de 2 séances par mois. Rappelons que l'objectif final est de publier un livre d'une certaine envergure rappelant les épisodes historiques et culturels écrits ou rapportés oralement d'autrefois jusqu'à nos jours.

Lors de la parution de la revue trimestrielle n°256 de la SHASE, son président Monsieur Daniel PETER a évoqué la présence d'une ancienne fontaine bienfaisante à Schwebwiller (La bonne fontaine de Schwebwiller). Selon l'auteur, la source est mentionnée dans une note du 26 juin 1629. Si quelqu'un avait une quelconque information sur l'emplacement ou l'histoire de cette fontaine, Mémoire et Patrimoine serait preneur. **Arthur Oberlé**

Nouvelles de la Bibliothèque...

Locaux rénovés...



Voilà c'est fait, la bibliothèque est entièrement rénovée. Etagères et livres adultes ont retrouvé leur place et c'est une bibliothèque plus lumineuse et embellie qui accueille dorénavant ses lecteurs, à la grande satisfaction de tous, bénévoles et usagers.



Durant deux mois, une exposition sur l'eau était présente à la bibliothèque de Thal. Panneaux et livres documentaires ont déversé de nombreuses informations et dévoilé d'innombrables secrets concernant cette ressource naturelle si précieuse.

Les scolaires du RPI Haegothal, dans le cadre des accueils de classe, se sont adonnés à des expériences sur l'eau pour découvrir ses propriétés physiques. Ils ont également pu enrichir leurs connaissances environnementales et biologiques en répondant à un questionnaire dont les réponses apparaissaient sur les panneaux affichés.



Ils ont aussi été amenés à prendre conscience combien il est important de sauvegarder ce bien indispensable à la vie sur terre.



Denise et Martine ont rejoint l'équipe des bénévoles qui vous invite à découvrir ce lieu de culture et se fera le plus grand plaisir de vous accueillir lors des heures d'ouverture : **les mercredis de 16h à 18h et les jeudis de 16h à 18h30.**

Et maintenant, laissez-vous surprendre et n'hésitez pas à monter les escaliers et à pousser la porte de cette bibliothèque rurale au-dessus de la Salle Jeanne d'Arc.

Dès à présent retenez la date du **3 février**, pour la soirée voyage. Danièle et Rémy vous invitent à revivre avec eux leur tour en Islande, pays qui, avec ses footballeurs a su enthousiasmer cet été de nombreuses personnes.

L'équipe de la Bibliothèque de THAL MARMOUTIER invite à une...

SOIREE VOYAGE

Danièle et Rémy LEHMANN vous emmèneront pour:

UN TOUR EN ISLANDE

Vendredi 3 Février 20h
Salle Jeanne d'Arc
THAL Marmoutier

« L'Islande est incroyablement diverse. Elle est belle partout, brute de beauté et beauté brute. Parfois sa beauté confine à la stupefaction. »

Entrée Gratuite

En l'an 16 de la Gungelstüb

En janvier nous avons fêté l'épiphanie, les reines ont été plus nombreuses que les rois...



A chaque réunion nous partageons un goûtersouvent c'est avec un chant que nous remercions les offrants.....

Depuis le printemps, nous bricolons, en vue de notre vente prévue en novembrecela nous occupe et dès la reprise en septembre, les petites mains travaillent sans relâche pour être fin prêts le jour de la vente de Noël au Home St Joseph.....

Nos sorties au restaurant sont les seules que nous organisons...Cela a permis au plus grand nombre de sortir aussi bien en juin que pour la tarte flambée à l'écluse 34.

En novembre nous avons tenu notre Assemblée générale, c'est le moment de faire le bilan de l'année et nous constatons que l'Association se porte bien !

La vente du 27 novembre a été couronnée de succès.....le stand, tenu lors du Salon des Vins, a bien été fréquenté aussi.....et c'est tout naturellement que nous finirons l'année au restaurant pour partager le repas de NOËL.

Nous nous souhaitons une très bonne année 2017 avec une bonne santé et si cela vous tente, venez nous rejoindre.

Malou



Le « Péri » au marché de Noël du Home:

En plus de la Gungelstüb et pour la première fois cette année, le péri scolaire, habitué aux rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la maison de retraite, tenait également un stand avec les bricolages de Noël.

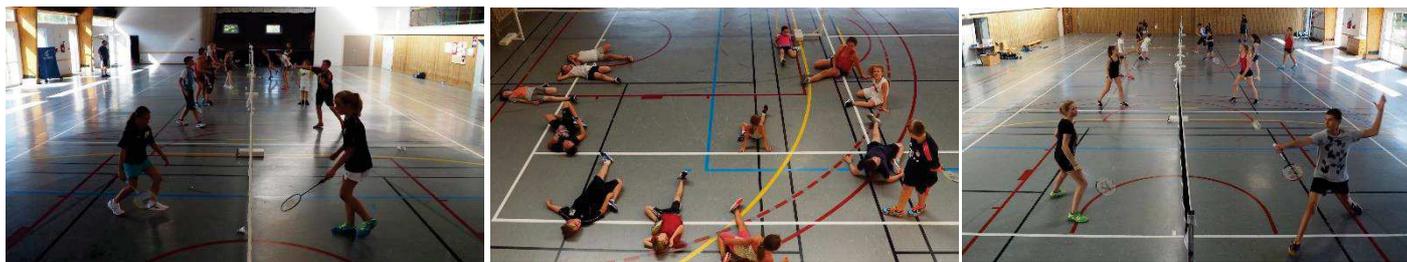
La directrice du site Arc-En-Ciel, Nathalie Giessinger, affirme que « les enfants attendent les

jeudis soirs pour retrouver certaines personnes du home Saint-Joseph ». Leur recette aidera à acheter du matériel et financer les lots pour le prochain loto bingo.

Pour la troisième année consécutive depuis sa mise en place, ce marché de Noël Thalois au Home est toujours une réussite. L'occasion pour les familles des résidents et membres des différentes associations partenaires, de se retrouver et passer un moment convivial autour d'un café et d'une part de gâteau.



Badminton club de Thal



Année record pour l'école de jeunes.

Cette saison l'école de badminton du BC Thal bat des records de participation. En effet les créneaux du lundi soir et du mercredi après-midi, animés par Suss Raphael et Marie Pierre Oberlé, ne désemplissent pas.

Liste des jeunes licenciés du club :

-poussin : Schmitt Paulin, Le Gal Olivia, Lechner Hugo, Febvre Alexis, Gunther Antoine, Lacroix Adrien, Leydis Lou, Koenigsacker Gino, Grosse Louis.

-Benjamin : Kieffer Eloise, Schwab Zoé, Hamburger Zoé, Clementz Margaux, Koci Merlin, Ernwein Lélia, Rauner Ethan, Fuchs Louise, Chaumande Clément, Gass Jules, Troesch Victor, Hausser Alexandre.

-Minime : Lacroix Amandyne, Hamburger Louis, Chaumande Antoine, Lacroix Aymeline, Wassong

Gaetan, Huy Enzo, Ready Olivia, Georg Clément, Gunther Paul.

-Cadet : Mathieu Lucie, Koerckel Emma, Bieber Amandine, Ernwein Amael, Mehl Nicolas,

-Junior : Lardinnais Hugo, Marxer Zoé, Trappler Lucie, Gross Valentine,



Le créneau loisir du mardi soir affiche également complet.

Pour tous renseignements :

Bcthal67@gmail.com

Le club vous donne rendez-vous le **18 février** pour la soirée moules frites

L'Asc Brotsch Gym en images





Avec plus de 205.000 licenciés et 3.100 structures affiliées, la Fédération Française Sports pour Tous est un acteur incontournable de l'offre sportive en France.

Au travers du club de l'ASC BROTSCH Gym'Form, nous démontrons que les valeurs d'accessibilité et de lien social de la Fédération sont toujours le centre de nos préoccupations. C'est l'ouverture à tous les publics, tous les niveaux, inter générationnel, sans discrimination, autour d'une même passion sportive à partager et à faire partager.

Cette année encore de nombreux pratiquants sont venus grossir les rangs de l'ASC BROTSCH Gym'Form et nous avons compté 233 licenciés toutes sections confondues. La diversité des acteurs et des champs d'activité, fait notre force et notre principal support pour la promotion de l'activité physique de loisir :

- Éveil physique des plus jeunes,
- Renforcement du lien social inter générationnel,
- Affirmation de soi pour les ados,
- Forme, santé et bien-être pour les adultes,
- Préservation du capital santé pour les seniors.

Mais au-delà du sport, je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles de l'association, les pratiquants sportifs, les membres du comité, les partenaires associatifs locaux et les élus des municipalités de HAEGEN et de THAL MARMOUTIER qui nous apportent leur soutien. Sans le bénévolat et l'aide précieuse des sympathisants, nous n'aurions pas pu organiser 2 manifestations devenues incontournables et très appréciées, pour la fête de Noël et la soirée de fin de saison, ainsi qu'une aide logistique à EEDM à plusieurs reprises.

Alors un très grand MERCI à tous ceux qui s'engagent et s'investissent pour l'association, ainsi qu'à nos animatrices et animateurs sportifs pour leur disponibilité, leur énergie et leur attachement au club.

Les membres du comité et tous les pratiquants de la section vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.

Le président de l'ASC BROTSCH Gym'Form,
Laurent LOZITO.



Programme saison 2016/2017

- **Section Gym'Douce :** tous les lundis de 19h à 20h à la salle des fêtes de HAEGEN
tous les mercredis de 10h à 11h à la salle Jeanne d'Arc de THAL MARMOUTIER
- **Section Gym'Form :** tous les lundis de 20h à 21h à la salle des fêtes de HAEGEN
tous les mardis de 19h30 à 21h à la salle des fêtes de HAEGEN
tous les mercredis de 20h à 21h à la salle Jeanne d'Arc de THAL MARMOUTIER
- **Section Qi Gong :** tous les mercredis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de HAEGEN
- **Spécial Step :** chaque 1^{er} jeudi du mois de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes de HAEGEN
- **Section Pilates :** tous les mardis de 10h à 11h à la salle des fêtes de HAEGEN

Contact

🏠 Président : Laurent LOZITO

☎ 06.03.79.34.21

✉ laurent.lozito@orange.fr

 : <https://www.facebook.com/brotschgyform?ref=>

Blog : <http://brotschgyform.wordpress.com/2013/10/16/ouverture-du-blog-gymform-du-brotsch/>

St Gall : ils font la Une...



Depuis quatre ans, trois amis et couples voisins (Cédric, Philippe, Stéphane) auxquels s'est joint Steve, alias les "Bellos", ont décidé d'organiser, au courant du mois de juin, « la fête des voisins » pour la rue du Hirschberg. Le succès est garanti et c'est autour de belles rencontres, d'échange, de partage et de sympathiques moments de convivialité que se réunissent les participants présents de plus en plus nombreux (les invitations ont été élargies à St Gall). Cela demande beaucoup d'organisation dans la bonne humeur et grâce à Serge du *Flamme Lisel*, les tartes flambées de St Gall sont succulentes et très appréciées...

...à M6...



M. Dorschner Cédric domicilié à St. Gall depuis 8 ans, a eu la chance de participer à une émission télévisée diffusée sur M6 de septembre à octobre 2016 avec son patron M. Boistelle Christian. Ils représentaient cette boulangerie du même nom qui a pignon sur rue à Saverne pour laquelle Cédric travaille depuis 20 ans.



Ensemble, ils ont été filmés dans la boulangerie savernoise pour passer une première sélection et se voyaient ainsi opposés à celle de Soultz les Bains. Sortis vainqueur de cette première manche grâce à leur « St Honoré au raifort » nos deux artisans pouvaient envisager la suite de l'aventure avec sérénité. C'est donc à Strasbourg qu'a été organisée la seconde manche. En remportant la finale de la grande région grâce à leur « tarte à l'oignon revisitée » nos deux compétiteurs s'ouvraient la porte pour Paris.

En terminant 5ème meilleure boulangerie de France sur 56 participantes, nos deux boulangers ont partagé leur savoir-faire et porté bien haut les couleurs alsaciennes. FELICITATIONS !!!



Fiers de leur performance, ils ont également vécu une très belle expérience et les rencontres furent bien belles entre les différentes boulangeries. Ils ont ainsi côtoyé de près toute l'équipe M6, les présentateurs M. Bruno Cormerais meilleur ouvrier de France en boulangerie et M. Norbert Tarayre le cuisinier gagnant de top chef il y a de cela quelques années sur M6.

...et aux DNA...

Dans la maison d'E.T., ce ne sont pas les étoiles que le maître des lieux montre régulièrement du doigt, mais les oiseaux qui sont nombreux à se rassasier de graines de tournesol chez lui à St GALL, au pied de la forêt. C'est en signant avec les initiales du couple "E.T." pour Ernest et Thila, qu'**Ernest ROTH** a eu cette révélation et qu'il a créé cette complicité avec la créature de Steven Spielberg, dont la statue trône à l'entrée de sa propriété.



A l'image du sympathique alien qui est devenu sa mascotte, Ernest bricole également dans sa cave avec tout ce qui lui tombe sous la main. Non pas pour attirer un Ovni chez lui mais dans le but de faire venir... les rouges-gorges et autres mésanges des alentours. Il crée donc depuis une quinzaine d'années, « pour rigoler », des mangeoires et des nichoirs originaux, en forme de pyramides colorées mais aussi représentant des minarets en utilisant toutes sortes de matériaux de récupération qui lui tombe sous la main. Depuis novembre les oiseaux sont orphelins car notre ET local nous a quittés... Sincères condoléances à la famille.

...Mme Berret aussi ...



Récemment les DNA ont fait honneur à Mme BERRET et ont réalisé un beau reportage autour de sa crèche tricotée qu'elle expose jusqu'à L'Épiphanie dans l'ancienne forge de Thal-Marmoutier. Dans un décor champêtre composé d'écorces, de pommes de pin, de branches de sapin et de champignons, vingt-deux petits personnages et animaux hauts d'une dizaine de centimètres forment la célèbre scène de la Nativité. Nombreux sont les passants qui sont admiratifs devant cette crèche de Noël tricotée. Alors, si vous n'avez pas encore admiré ses créations, n'hésitez pas à vous rendre à la fenêtre de la forge !

Noël à Thal ...

Au fil des années, grâce à l'implication des élus retraités et des ouvriers communaux, mais surtout au couple d'artistes que sont Denise et Pierre BERRET, le centre bourg se plonge dans la magie de Noël. L'organisation du chantier évolue, s'améliore et se quantifie. Câbles électriques, branchement sont bien en place, ce qui facilite l'installation des différentes décorations.

Cette année des figurines ont investi les abords de la fontaine de St Gall, un sapin en bordure de la rue des Tilleuls remplace celui près de la Maison Forestière ; d'autres initiatives de ce type peuvent être envisagées l'année prochaine. Le carrefour de la rue des Bergers est en cours d'aménagement et pourra aussi faire l'objet d'une décoration plus importante.

Je souhaite que progressivement la commune se pare de ces belles lumières qui font la magie de Noël et je constate que vous êtes déjà nombreux à le faire. Un grand merci.

Je remercie également les personnes qui ont fait acte de candidature pour l'atelier de décoration. Je reste persuadé qu'ensemble nous améliorerons encore l'attractivité et le bien vivre de notre village.



Joyeux Noël



Brèves du village...

Des vacances pour Nikita



Nikita est un petit garçon russe âgé de 9 ans. Dans le cadre des actions organisées par l'association « les enfants de Tchernobyl », il a été accueilli du 5 au 26 août 2016 par Denise et Patrick Tanton à Thal-Marmoutier.

Nikita habite à Novozybkov (une ville située en Russie, à la frontière ukrainienne, à 210 kms de Tchernobyl). Comme le sol y est encore très contaminé, les enfants de Novozybkov doivent s'éloigner de leur zone de vie habituelle au moins deux fois par an. L'hiver, ils vont dans des centres de repos et les frais d'hébergement sont pris en charge par la ville. Mais l'été, l'éloignement est à la charge des parents, qui n'ont souvent pas les moyens. C'est pourquoi l'association « Les enfants de Tchernobyl » organise depuis plusieurs années le séjour en France d'enfants russes et ukrainiens, afin de booster leur capital santé en faisant baisser leur taux de césium 137 (avec une nourriture saine et non contaminée) et bien sûr, de passer d'agréables vacances.

Chaque année c'est une vingtaine d'enfants supplémentaires qui rejoint le groupe (également composé d'enfants qui reviennent chaque été). Les enfants peuvent être accueillis par une famille jusqu'à leurs 18 ans ; dans 75% des cas, les familles les reprennent d'année en année.

A son arrivée, Nikita ne parlait que le russe, mais il s'est vite approprié des bribes de français. Et avec les gestes, le lexique franco-russe fourni par l'association et l'interprète russe (hébergée également dans une famille d'accueil) joignable 24h/24, cela s'est très bien passé.

Nikita a profité des possibilités qu'offre la vie à Thal et dans notre région. Les activités se sont succédé : piscine, football, aire de jeux, badminton, ping-pong, bowling, parc d'attractions, zoo, bricolage, jeux de cartes (Nikita jouait au jeu des 7 familles en français !). Nikita est également un passionné des aventures d'Astérix et de Tintin.

Denise et Patrick ont été soutenus dans leur démarche d'accueil par leurs proches, familles, amis et voisins qui, depuis son départ, demandent régulièrement des nouvelles.

Nikita a émis le souhait de revenir l'été prochain ce qui a ravi Denise et Patrick.

L'association « les enfants de Tchernobyl » est à la recherche de familles d'accueil pour un séjour de 3 semaines : en juillet pour des enfants ukrainiens, en août pour des enfants russes. Les candidatures doivent parvenir à l'association avant le 31 décembre 2016.

Pour tout renseignement :

<http://www.lesenfantsdetchernobyl.fr/>

Fête des voisins rue Erlenhof :

Pour la 2^{ème} année, les voisins de la rue Erlenhof à St Gall se sont donné rendez-vous dans les jardins de Franceline et Jean-Hubert dimanche 29 juin. Suite à la grande réussite de l'année dernière, nous étions bien plus nombreux cette année.

Une très belle journée conviviale qui a encore permis de faire connaissance, de discuter d'abord autour de l'incontournable apéritif, suivi de l'originalité du menu une succulente « Pastas Party » qui a fait l'unanimité des participants .

Au vu du succès grandissant de cette fête, tout le monde souhaite se retrouver encore plus nombreux l'année prochaine au mois de juin.



350 pour le loto bingo...



Pour cette quatrième édition, pas moins de 350 participants issus du secteur se sont présentés, un chiffre en constante évolution. Les bénévoles de l'ASC Brotsch, avec dans leurs rangs la section féminine et les vétérans emmenés par leur président Marc Schall, avaient mis en jeu des enveloppes de 500, 200 et 100€ ainsi qu'un téléviseur, une tondeuse à gazon et une tireuse à bière complétés par de nombreux paniers garnis.

C'est sous la houlette de Christiane, aux commandes du boulier, que les joueurs assidus ont suivi le défilement incessant des numéros jusqu'à l'heureuse annonce du fameux « Bingo ! » synonyme de gains. Une petite restauration a complété cette agréable soirée. **(Prochain loto bingo 20 mai 2017)**

Brocante : forte affluence ...

Considérée par une partie de chineurs comme un événement d'importance, la brocante de Thal-Marmoutier a affiché l'autre dimanche des chiffres vertigineux, et ceci sur tous les plans.

Ce fut un véritable casse-tête pour le comité du club de football local, emmené par Marc Schall son président, dans l'organisation de cette manifestation qui déplace bon nombre de personnes. L'équipe de bénévoles a amplement relevé le défi, secondée pour l'occasion des féminines qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Ainsi, ce ne sont pas moins de 1 800 mètres linéaires qui ont trouvé preneurs dès 5 h du matin avec près de 500 vendeurs venant parfois de loin, proposant tour à tour des bibelots, de la quincaillerie, des



friperies, et tout un panel d'objets de collections divers.

À la salle des fêtes, lors du repas de midi, une centaine de repas furent servis complétant par la même occasion les quatre stands étalés sur la commune qui proposèrent quant à eux une variété de sandwiches et tartes flambées. « Nous avons, malgré la chaleur, un fort taux de fréquentation cette année, et je remercie par avance l'ensemble des bénévoles qui, de près ou de loin, ont fait que cette journée soit une réussite totale » **(Prochaine brocante 09 juillet 2017)**



13 juillet : fête nationale...

Après avoir fait l'impasse en 2015 faute d'organisateur, le Conseil Municipal avec le concours de l'Association Jeanne d'Arc avait décidé de renouer avec la tradition.



Le DJ Patrick remplaçait l'orchestre pour des raisons de coût et au menu on pouvait déguster une excellente paella. Le feu d'artifice, faute de personne habilitée en interne, a été externalisé. Le profession-

nalisme et le savoir-faire du prestataire a permis de nous présenter un beau spectacle de lumière qui a ravi l'ensemble des spectateurs présents.

Pour 2017, nous allons reconduire l'opération avec petite restauration. Pour la musique l'organisation se donne un temps de réflexion.



Venir soutenir les actions de l'Association gestionnaire de la salle, c'est aussi soutenir toutes les actions entreprises par vos élus. C'est aussi favoriser le vivre ensemble dans une période où l'individualisme devient de plus en plus le marqueur d'une société qui se cherche.



Au Home : Médiation animale



Depuis maintenant 1 an et demi, de drôles de petites boules de poils ... et de plumes viennent partager un moment de vie fort sympathique, avec les résidents de l'EHPAD ABRAPA de THAL-MARMOUTIER. Les animateurs de l'association A.G.M.A. (Association de Gestion pour la Médiation Animale) interviennent dans nos locaux tous les mois en alternant les visites entre les résidents de l'Unité de Vie Protégée et ceux

des étages, afin que tous les résidents puissent côtoyer les animaux.

Lapins, cochons d'Inde, chinchillas, rats, chien, chat, poules sont très appréciés de nos résidents qui les prennent dans leurs bras ou sur leurs genoux pour les dorloter, les brosser et les nourrir... Ces moments de tendresse souvent émouvants, rappellent à certains résidents, des souvenirs de leur vie passée.



Le don du sang ...



Entre l'homme malade, isolé, encombré de ses espoirs, de ses souffrances et la vie, s'inscrit une marque d'humanité : LE DON DU SANG.

Au courant de cette année, l'Etablissement Français du Sang a mis en place une nouvelle organisation pour la collecte de sang.

Les collectes regroupent l'ensemble des donneurs de Haegen/Thal-Marmoutier et Reinhardsmunster, à raison de 2 collectes par an à Haegen et 2 collectes par an à Reinhardsmunster.

L'ensemble des collectes a permis d'accueillir **154 donneurs** pour l'année 2016.

Au nom des malades « MERCI » à tous les donneurs ainsi qu'aux communes de Haegen et Thal-Marmoutier pour leur soutien financier qui permet d'améliorer les collations servies à nos donneurs.

Les responsables :

Laurent et Michèle KIRBILLER, Anny LANG, Nelly MORGENTHALER et Monique RAUNER

En bas de page les dates des prochaines collectes.



- Le 23 février 2017 à la salle des fêtes de Haegen
- Le 03 mai 2017 à la salle des fêtes de Reinhardsmunster
- Le 31 juillet 2017 à la salle des fêtes de Haegen
- Le 15 novembre 2017 à la salle des fêtes de Reinhardsmunster

Les brèves de Thal

...visite du Sous-Préfet...



A l'invitation du Conseil Municipal de Thal-Marmoutier, Monsieur Christophe LOTIGIE, le Sous-Préfet de SAVERNE, est venu prendre contact avec les élus, mais aussi avec les chefs d'entreprises. Après un rapide tour de table et une présentation des différentes réalisations, mais aussi après avoir évoqué les préoccupations que laissent transparaître les réformes successives, le maire, entouré de ses adjoints, proposa une visite du village afin de permettre au Sous-Préfet de prendre la mesure de l'étendue des infrastructures routières et du coût de leur entretien. S'en suivit la visite de quelques entreprises avec dans le choix un panel différencié. Elle débuta par AK Industrie, entreprise spécialisée de la mesure industrielle, puis l'entreprise de transports SALI, avec sa flotte de 19 camions

Ancien directeur de Musée Moderne, Monsieur le Sous-Préfet fut ravi de pouvoir échanger avec Thierry Delorme, sculpteur mais aussi fabricant de santons. La dernière entreprise visitée concernait le métier du bois avec les Escaliers Fischer.



C'est autour d'un repas servi dans la salle polyvalente et une table bien dressée par des conseillères municipales disponibles, et auquel furent conviés les entrepreneurs du village, que se poursuit cette journée d'échanges. L'après-midi fut consacrée au social avec la visite du couvent et de la maison Bethlehem, structure d'accueil de personnes en difficulté et en recherche de réinsertion.

...émouvante cérémonie...

En ce 11 novembre, journée de recueillement et de souvenirs, la pluie s'était arrêtée, et de pâles rayons de soleil réchauffaient cette matinée d'automne comme pour donner un peu plus de solennité à cette manifestation devant le monument aux morts.



Après l'office religieux célébré par le père Gérard MEYER, les membres du Conseil Municipal, la



clique des Sapeurs-Pompiers, la chorale Ste Cécile et les élèves de THAL sous la houlette de leur institutrice Chantal Diebolt, se sont réunis autour du Maire Jean Claude Distel pour écouter la lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants qui rappelait que ceux qui oublient le passé s'exposent à le revivre.



Puis, à tour de rôle, les enfants de l'école ont déclamé les vers d'un poème qui appelait à la paix et à s'unir dans la diversité avant d'interpréter l'hymne à la paix.

Après le dépôt de la gerbe du souvenir, c'est la clique des sapeurs-pompiers qui ferma le ban pour marquer la fin de cette émouvante cérémonie, prolongée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Etat Civil 2016



Naissances :

- *Neva et Nora* nées le 6 octobre filles de BOEHM Christophe et de Cindy PEREIRA
- *Benjamin* né le 14 novembre, fils de KUHN Joël et de Julie SCHEIBEL
- *Tristan* né le 25 novembre, fils d'UHLMANN Christophe et Laura
- *Niels* né le 30 novembre, fils de RIDDER Willem et de Noëlle OBERLE

Décès :

- **LUDWIG Marie-Thérèse** 86 ans 13 juin
- **SCHER André Thomas** 92 ans 13 juin
- **VAN ROOY Jeanne** 92 ans 06 juillet
- **HERTSCHUH Lucie** 77 ans 16 septembre
- **ROTH Ernest** 81 ans 18 novembre



Mariages :

- **LEUTHNER Fabrice et ANSTETT Irina** 02 juillet



Nos grands anniversaires

M.	BASTIEN	Roger	101
Mme	WALTER	Marie	100
Mme	VOLKRINGER	Louise	100
Mme	TOUSSAINT	Marie Hélène	96
Mme	OBERLE	Georgette	94
Mme	DISTEL	Louise	93
Mme	BRILL	Georgette	93
Mme	RIHN	M. Antoinette	92
Mme	DISTEL	Lucie	92
Mme	RABOT	Paulette	91
Mme	HUY	Marie Jeanne	91
M.	JACOB	Valentin	90
Mme	OBERLE	Marie Louise	90
Sœur	MYRIAM		90
M.	HAMBURGER	Lucien	90
Mme	JULLIEN	Michèle	90
Sœur	MARIE ADELPHÉ		89
Sœur	MARIE SIMONE		88
M.	FLECKSTEINER	Pierre	88
Mme	MOCKEL	Irène	88
M.	OSTERTAG	Gilbert	88
Mme	HAMBURGER	Marie Louise	87
Mme	DISTEL	Madeleine	87
Mme	HUBER	Marie Jeanne	87
Mme	SACHS	Odile	87
Sœur	MARIE AIMEE		87
M.	WALTHER	Georges	87
M.	MULLER	Jean Pierre	87
Sœur	MARIE BLANDINE		86
M.	KALCK	René	86
Mme	CREUTZMEYER	M. Jeanne	86
Mme	DESPONTS	M. Thérèse	86

Thal compte désormais trois centenaires :

BASTIEN Roger 101 au au Home St Joseph
WALTER Maria 100 ans
VOLKRINGER Louise 100ans !!!



BASTIEN Roger 101



WALTER Maria 100

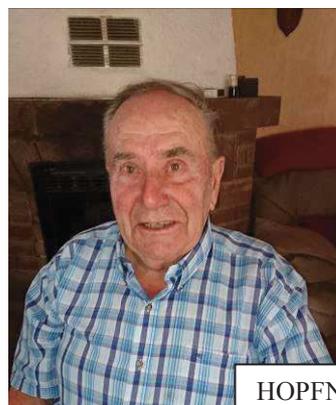
M.	LERCH	Charles	86
M.	WETTA	André	86
Mme	LERCH	Alice	85
M.	HOPFNER	Robert	85
M.	LAUGEL	Lucien	84
Mme	FLECKSTEINER	Marie-Cécile	84
Mme	DELORME	Claudette	84
M.	MEYER	Claude	84
Mme	MULLER	Thérèse	84
M.	BRILL	André	83
M.	ZUBER	Gérard	83
Mme	BRILL	Aline	83
Sœur	MARIE LAURENCE		83
Sœur	MARIE LUCIE		83
Sœur	MARIE ANNICK		83
M.	HOPFNER	Joseph	83
Mme	JUNG	Cécile	83
M.	EHRMANN	Jean Marie	82
Mme	HOPFNER	Lucie	82
Mme	HERTSCHUH	M. Madeleine	82
Mme	BRILL	Marie Louise	82
M.	HERTSCHUH	Antoine	82
Mme	SCHNEIDER	Lucienne	82
M.	TROESCH	Jean Louis	82
Mme	FETTIG	Suzanne	82
M.	VELTEN	Gérard	82
Mme	MEYER	Renée	82
Mme	HALLANT	Ilse	81
M.	WETTA	Auguste	81
Mme	WETTA	Marie Louise	81
Mme	ZUBER	Bernadette	81
Mme	LAUGEL	Marie	81
M.	FUGIER	Gabriel	80
Mme	UHRING	M. Madeleine	80
Soeur	MARIE CELINE		80
Mme	TESSIER	Nicole	80
M.	HERTSCHUH	Pierre	80
M.	KIRBILLER	André	80
Sœur	ANGELE MARIE		80
M.	SCHWARTZ	Raymond	79
Mme	EHRMANN	Marthe	79
M.	JEHL	Gilbert	79
Mme	ROTH	Thila	79
Mme	LUX	Lydia	78
Mme	BRILL	M. Thérèse	78
Sœur	MARIE MADELEINE		78
Mme	WETTA	Yvonne	78
M.	DREYER	Gabriel	78
M.	KOEHLER	Charles	78
Sœur	MARIE CLAUDINE		77
M.	WALTER	Fernand	77
M.	SCHOEPF	Antoine	77
Mme	STORCK	Alice	77
M.	GRIENENBERGER	Bernard	77
M.	HOFF	Jean Louis	77
Mme	KALCK	M. Thérèse	77



OBERLE Marie Louise 90 ans



LERCH Alice 85 ans



HOPFNER Robert 85ans

Mme	GRIENENBERGER	Clotilde	76
Mme	MORGENTHALER	Marie Cécile	76
M.	ALTMAYER	Alfred	76
M.	SUHR	Ernest	76
Mme	FUGIER	Micheline	76
Mme	DREYER	M. Elisabeth	76
Mme	VELTEN	Lucie	76
M.	MOUILLEZ	Paul	76
Mme	KOEHLER	Marie	75
Mme	KIRBILLER	Mathilde	75
Mme	SUHR	Anny	75
M.	BARTHELME	Gérard	75
Mme	OSTERTAG	Lilly	74
Sœur	MARIE THERESE		74
Mme	RITT	M. Madeleine	74
M.	BAECHEL	Florent	74
Mme	JEHL	M. Louise	74
Mme	RITZENTHALER	Marlène	74
Mme	ALTMAYER	Suzanne	74
M.	LOTZ	Pierre	74
M.	SCHNEIDER	Alfred	74
Mme	HOPFNER	M. Thérèse	73
M.	KOCHER	Jean Paul	73
M.	RITT	Jean Louis	73
Mme	BAECHEL	Charlotte	73
Sœur	MONIQUE		73
Mme	SCHOEPF	Jeanne	72
M.	DISTEL	Jean Paul	72
M.	RAUNER	Bernard	72
Mme	BARTHELME	Hélène	72
M.	GRIENENBERGER	Georges	72
Mme	WALTER	Marthe	72
M.	RISSER	Bernard	72
M.	CEILLIER	Gérard	72
Soeur	MARIE NOËL		72
M.	SALI	Etienne	72
Mme	LAUER	Francine	72
M.	FISCHER	Raymond	71
Mme	DISTEL	Brigitte	71
M.	VOGELGESANG	Marc	71
M.	BERRET	Pierre	71
M.	BAECHER	Joseph	71
Mme	GRIENENBERGER	Nicole	71
Mme	VOLLMER	Anne	70
Mme	HOFF	Lucienne	70
Mme	KOCHER	Jeannette	70
M.	LORENTZ	André	70
Mme	OBERLE	Irène	70
Mme	TROESCH	Ginette	70
M.	DISTEL	Robert	70
M.	REUTENAUER	Marcel	70
Mme	SCHOEPF	Christiane	70
M.	MEYER	Rémy	70
M.	WALTER	Mathieu	70

Sr Angèle Marie 80 ans



UHRING Marlène 80 ans

Sœur MARIE Cécile 80 ans



Thal commune nature...

Trois libellules, la plus haute distinction:



Nous avons la chance de pouvoir vivre dans un cadre paysager encore préservé et éloigné pour le moment des grandes cultures céréalières. C'est un devoir pour nous élus de défendre ce patrimoine et de le faire savoir.

Aussi nous avons entrepris en 2011 de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires jusqu'à ne plus en utiliser, ceci depuis 2013.

Ce changement de comportement implique une réorganisation de notre façon de travailler, d'aménager les espaces, mais demande aussi de porter un autre regard, moins carré et de fermer parfois un œil.

Bien sûr ce changement demande plus de travail manuel à nos ouvriers communaux et le point noir reste dans toutes les communes le cimetière. Pour le reste il suffit de s'adapter.

Notre démarche se veut citoyenne et les générations futures nous en seront sûrement reconnaissantes. Je vous encourage donc à vous orienter dans cette voie et nous aurons l'occasion d'en débattre lors de conférences sur le sujet.

E.N.S. Espace naturel sensible...



Depuis 2008 nous cherchons la clé pour nous permettre de maîtriser et protéger notre environnement et surtout nos paysages fait de vergers (100 ha au PLU). Nous pensons que l'élaboration d'un PLU avec son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) allait nous permettre de faire un grand pas vers cette préservation. Rien n'y fait puisque le Code Rural donne toujours priorité à la Safer de préempter au profit des agriculteurs, toute parcelle mis en vente.

Restait une autre possibilité qui consistait à classer nos zones vergers (NV dans le PLU) en ENS (Espaces Naturels Sensibles). Notre demande a été validée en août 2013, mais suspendu par le Conseil Départemental pour des raisons budgétaires en janvier 2014. Entretemps d'autres tentatives à travers une motion au Préfet, demandant la possibilité d'instaurer un droit de préemption au même titre que le droit de préemption urbain. Cette demande a été validée par la presque totalité des communes de la Com/Com, mais toujours pas de résultat.

Retour donc à la case départ avec une nouvelle demande de classement en ENS, avec engagement de la Commune à prendre en charge le coût d'achat des parcelles vergers mis en vente. La réponse à cette nouvelle demande semble imminente.

Pourquoi un tel acharnement ?

- D'abord préserver et maintenir nos paysages qui font parties de notre patrimoine
- Contribuer et maintenir la bio diversité
- Permettre aux familles qui le souhaitent de s'approprier ces espaces en leur permettant de récolter et de consommer les fruits.
- Dans le cadre d'une politique intercommunale, trouver des débouchés dans la transformation et la valorisation des fruits.

Ces projets pourraient s'inscrire dans le cadre de la TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) de même que la prolongation de l'opération plantation et réhabilitation de nos arbres fruitiers.

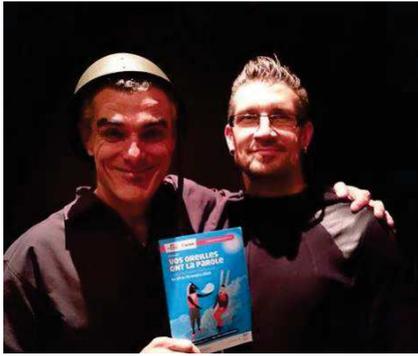
En projet : avec Haegen supprimer le gui sur les pommiers...

Celles et ceux qui durant la période hivernale se promènent dans les prés entre Haegen et St Gall ont sûrement constaté la prolifération du gui, essentiellement sur les pommiers. C'est un fléau qui à terme met en péril l'ensemble de cette variété. La prolifération se fait par les baies que les oiseaux transportent d'arbres en arbres, mais surtout par le manque d'entretien des propriétaires.



En accord avec nos voisins de Haegen, nous souhaiterions procéder à un nettoyage conséquent des arbres atteints. Seule difficulté, il faut l'accord des propriétaires. Or faire un inventaire des parcelles et des propriétaires constitue un travail titanesque. Nous étudions donc la possibilité de passer par un arrêté. Affaire à suivre... **Jean Claude Distel**

FRANCIS FRANTZ (l'histoire de l'Alsace)



Tout a démarré aux environs de 9 heures. C'est en camionnette qu'ils sont arrivés à la salle Jeanne d'Arc ce samedi matin d'octobre...une camionnette remplie à ras bord...Ils en ont sorti des kilomètres de câbles, une multitude de projecteurs, un super gros vidéoprojecteur, de nombreux rideaux noirs, des boîtes en bois, certaines sur roulettes, des structures métalliques, une dizaine de trépieds, une table de mixage, un ordinateur, des costumes de scène et j'en oublie tout plein...C'est maintenant qu'il s'agit de monter tout cela sur scène et dans la salle. Avec minutie Sébastien et Rémy B mettent tout en place, relient tous les éléments les uns aux autres puis envoient l'électricité après avoir savamment sélectionné les prises électriques...et comme par miracle la lumière fut et le son se fit entendre !!!! Durant toute l'après-midi, Sébastien le régisseur s'appliqua à régler la mire et les images et à vingt heures quand les premiers spectateurs prirent place sur les chaises, le gymnase, sous l'effet de la lumière tamisée, s'était transformé en salle de spectacle...et pour quel spectacle !!!

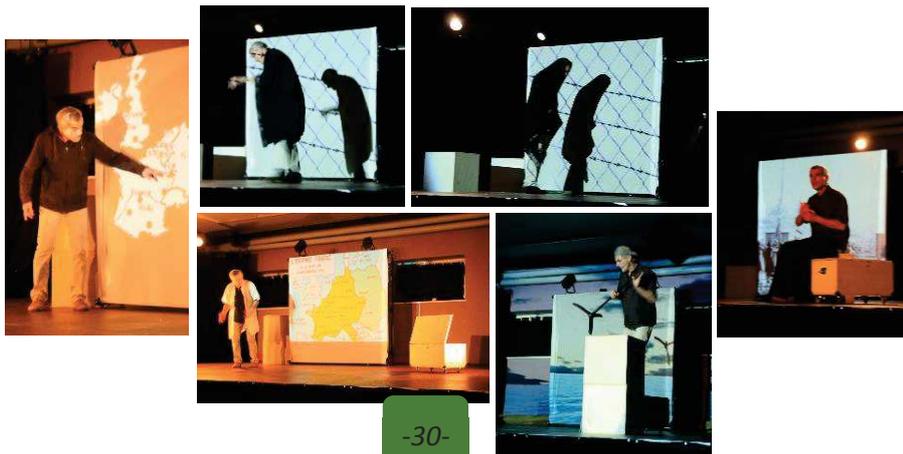
Et voilà c'est parti ! A la régie Sébastien LEBORGNE, sur scène Rémy BOIRON pour nous faire revisiter l'histoire de l'Alsace. Dès son entrée sur scène, FRANTZ alias Francis puis définitivement François a su capter son auditoire pour narrer l'histoire de l'Alsace et

pour expliquer combien cette histoire était compliquée, histoire que ce français de l'intérieur a découvert par la bouche de son oncle marié à une alsacienne. C'est alors que les différents personnages qui ont façonné l'Alsace se sont succédés sur scène à un rythme endiablé : le professeur émérite qui est remonté jusqu'à la préhistoire, l'alsacienne Angèle déplacée dans le Sud-Ouest lors de l'occupation, devenue Angela, puis « Malgré-elle », le marseillais vantant la puissance de l'armée française avant la débâcle de 39, Hitler et la montée du nazisme, le malheureux « Malgré-nous » qui a connu Tambov, l'abominable chef du Struthof, le général Patton...Alternant le comique, le dramatique voire le tragique, le public a été conquis par cette manière, oh combien originale et illustrée par autant de détails d'une grande authenticité, pour raconter l'évolution historique de notre région.

Les effets vidéos et sonores surprenants de Sébastien Leborgne ont su donner encore plus de dimension aux textes et paroles de ces différents personnages interprétés avec tellement de brio par le comédien. La conclusion, Rémy Boiron l'a laissée à Angèle alors âgée de 92 ans qui tout simplement s'est exclamée: « Finalement, en Alsace on a eu une vie formidable ! » C'est par de longs applaudissements fort nourris que les spectateurs ont témoigné leur enthousiasme à Sébastien et Rémy.

Un grand Merci à l'équipe de la bibliothèque qui, dans un bel esprit de convivialité, a relevé le défi d'accueillir ce spectacle dans le cadre du festival « Vos Oreilles Ont la Parole », festival placé sous l'égide de la BDBR et du Conseil Départemental. Que dire de plus, que le public présent a été surpris et comblé ...et que les absents ont eu tort.

R.L.



Le salon du Vin,

Quelle belle aventure... humaine !

Que de belles rencontres !!!

Celles des viticulteurs et leurs hébergeurs thalois, ravis de retrouver l'Alsace et ses décorations de Noël, sa gastronomie sans oublier la bière....

Celles des viticulteurs et des amateurs de bons vins, une fidèle clientèle qui revient chaque année et ramène des amis et connaissances, amateurs de bons vins aussi !

Celles des vins et des mets concoctés avec les plus grands soins par toute l'équipe de M Jaeckel et dégustés avec un plaisir non dissimulé par des convives ravis de l'animation viticole, sans oublier le repas de

dimanche midi qui rassemble des personnes ne souhaitant plus sortir le soir ...et qui ont apprécié le menu proposé par la maison Gantzer.

Ce sont les viticulteurs qui animent les deux soirées festives.....l'ambiance y est sincère et très conviviale Des rencontres aussi pour tous les bénévoles qui ont à cœur la réussite de cette manifestation qui leur demande disponibilité et énergie durant quelques jours.

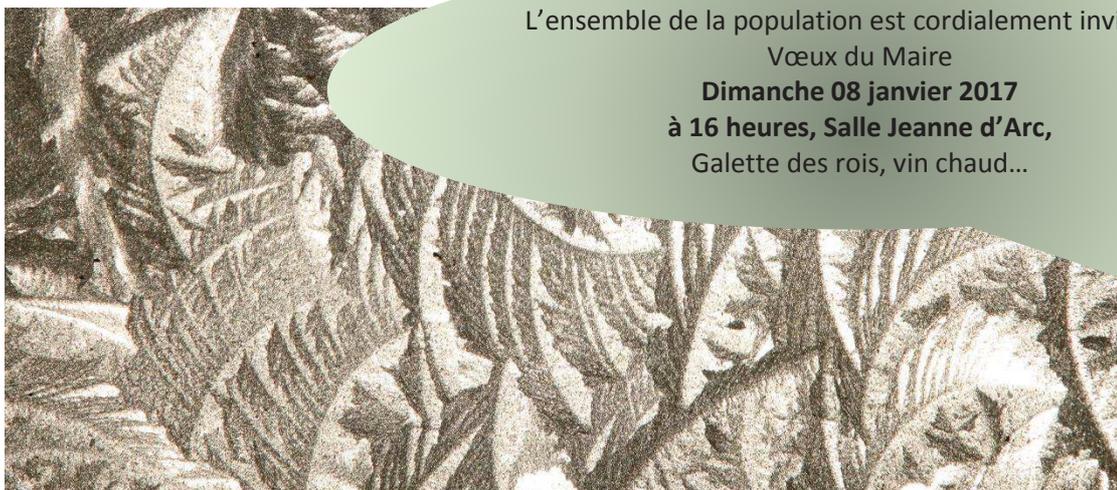
C'était le cinquième salon ... il reste des améliorations à apporter à la prochaine édition qui est déjà dans des cartons...



Invitation aux vœux du maire

L'ensemble de la population est cordialement invité aux
Vœux du Maire

Dimanche 08 janvier 2017
à 16 heures, Salle Jeanne d'Arc,
Galette des rois, vin chaud...



Et de 3 pour les NAPs

Pour la troisième année consécutive, les NAPs (Nouvelles Activités Périscolaires) rencontrent un grand succès auprès de nos enfants du RPI Haegothal. Trois ans... et trois nouvelles activités viennent compléter un noyau d'intervenants déjà existant.

L'**atelier Pâtisserie**, animé par Anne Houilliez, éducatrice de Jeunes Enfants, fait « carton plein » auprès de nos jeunes gourmets. Afin de permettre à un plus grand nombre d'enfants de découvrir cet atelier, un groupe supplémentaire a dû être proposé au 3^e trimestre.



(On s'en lèche les doigts.... Et on se régale tous les lundis !!)

Nous accueillons avec plaisir Carole Klein, enseignante à Thal, qui propose une **initiation à l'Anglais** aux enfants du 2^{ème} et 3^{ème} cycle (CP, CE1/2, CM1/2), avec une entrée en matière très sixties sur un air des « BEATLES ».



Nous retrouvons également Hélène Cremmel, dans un tout nouveau registre l'**initiation à l'Alsacien**. Pour que la tradition perdure et que nous laissions à nos enfants, un héritage d'une langue et d'une culture régionale.

Laurent Gassmann (alias Aïki Panda) apprécié et fidèle, présent depuis le début de l'aventure, avec son art martial l'**Aïkido**, Diane Peters et ses **Créations de la nature à l'objet**, Anne Kretz n'a pas fini de faire tourner ses assiettes en **Arts du Cirque**, l'**Informatique**

dans tous ces états avec Valérie Brasse, et au dernier trimestre nous retrouverons Philippe Friedrich qui croisera le « fer » en escrime.

Nous ne sommes pas peu fiers, de découvrir que les activités déjà existantes, continuent de plaire, et que le nombre d'enfants inscrits reste sensiblement identique à l'an passé (68%). Les groupes sont plus homogènes (entre 8 et 12 enfants), cela favorise une meilleure qualité d'apprentissage au sein de chaque groupe. Comme l'an passé, l'inscription aux différentes activités s'est faite à l'année, découpée en trois périodes de 10 séances respectivement pour les trois cycles. Le coût famille s'élève à 12 € par enfant/activité et par trimestre.

Pour plus d'infos, je vous invite à vous connecter sur le site www.thal-marmoutier rubrique « culture et éducation » où vous trouverez le calendrier annuel des activités, le règlement intérieur NAP et le PEDT (projet éducatif du territoire) du RPI. Vous pouvez également me joindre au **06.86.80.79.65** ou par mail au Rfrance67@free.fr.

Alors n'oublions pas que les **NAPs** doivent rester une **DECOUVERTE** et surtout un **PLAISIR** pour nos enfants...



Françoise Bernhardt
Coordinatrice NAP SIVU Haegothal

Petit rappel :

C'est avec l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires que les NAPs ont vu leur émergence. Celles-ci concernent tous les élèves des écoles publiques et privées depuis la rentrée 2014. Il s'agit d'une réforme majeure du système éducatif qui doit **faciliter l'accès de tous les enfants aux activités de loisirs, sportives, culturelles et artistiques**. La mise en place de ces loisirs éducatifs, contribue à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants.

Les Naps en images



190 heures d'activité
70 à 75% des enfants du RPI
Huit intervenants en:
Arts plastique, alsacien, anglais,
aïkido, cirque, escrime,
informatique, pâtisserie.



Tous à l'eau !

Depuis septembre nous sommes allés à la piscine tous les lundis matins.

Nous sommes partagés en 4 groupes selon notre niveau :

- Les poissons
- Les grenouilles
- Les crocodiles
- Les dauphins



Nous apprenons à chercher des trésors sous l'eau, à sauter, à plonger, à nager avec des frites, des planches et puis sans objet.

Et là nous sommes très fiers !

Les maitres-nageurs et les maitresses nous donnent beaucoup d'objets avec lesquels on peut glisser, sauter dans l'eau ou encore courir et rouler sur l'eau. A la fin de cette période nous avons beaucoup progressé et nous nous sentons comme des petits poissons dans l'eau !

Cp/Ce1 THAL



Les élèves de Mme Diebolt racontent leurs activités

Van Gogh



Pour commencer l'année scolaire, nous avons peint à la manière de Van Gogh - voir photo jointe.

- Nous avons récité le poème "Ponctuation" de Maurice

Carême en parlant à la manière du point, de la virgule ou du point-virgule...

Nettoyons la nature

Vendredi 7 octobre, notre classe a participé à l'opération « Nettoyons la nature ». Nous avons fait trois groupes :

- un groupe avec la maman de Florian
- un groupe avec la maman d'Amélie
- un groupe avec la maîtresse.



Nous avons mis un gilet pour être repérés et des gants pour nous protéger les mains.

Nous sommes dirigés vers la forêt de Haegen et avons trouvé toutes sortes de déchets : des emballages, une chaussure, des gravats...et même un vieil escabeau !

Nous en avons aussi profité pour ramasser de belles châtaignes. Nous avons observé la nature et certains élèves ont vu des pierres avec des inscriptions et d'autres ont encore ramassé des glands.

Notre sortie à Obersteigen

Mardi 11 octobre, notre classe est allée à Obersteigen pour visiter la chapelle romane du XIII^{ème} siècle ainsi que l'exposition sur l'histoire de la chapelle. Nous



avons découvert que la chapelle se trouvait sur la route du sel. Au Moyen-Age le sel pouvait remplacer l'argent (sel = salaire). Madame David nous a tout bien expliqué.

L'Armistice du 11 novembre

Certains élèves des classes du RPI ont participé à la cérémonie de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre.

A cette occasion, les maires des différentes communes portent une écharpe tricolore et font un discours où ils rappellent les événements de la guerre 1914-1918. Pour se souvenir des soldats morts et leur rendre hommage, les maires déposent une gerbe devant le monument aux morts.

Les élèves ont chanté l'Ode à la joie (Thal et Gottenhouse) et la Marseillaise (à Haegen). A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été servi. (page 25).

Robin des bois

Ce matin, nous sommes allés au cinéma Cinécubic de Saverne. Nous avons regardé le film Robin des Bois, composé en 1938. Le héros est Robin des Bois, joué par



Errol Flynn. Le film a duré 102 minutes. L'histoire se passe en Angleterre au temps du Moyen-Age. La maman de Florian nous a accompagnés.

Ce que j'ai pensé du film :

- Marianne est très belle !
- J'ai beaucoup aimé comme elle joue, Marianne.
- Les habits de Marianne sont très jolis.

Notre sortie au Home St Joseph



Jeudi 10 novembre, nous sommes allés au Home St Joseph de Thal-Marmoutier. Nous avons regardé l'exposition sur le Mosselbach, présentée par le CM1 / CM2. Nous avons également présenté trois chants aux résidents qui ont pu chanter « Douce France » avec nous. Nous avons pu visiter le Home et discuter avec certains résidents. Avant de repartir, un goûter nous a été servi. Ce que j'ai pensé : c'est très bien.

Le périscolaire

Activités et projet intergénérationnel au périscolaire :

(voir aussi p.17 & 38)



Après le repas de midi, les animations sont surtout orientées vers les jeux sportifs dans le gymnase, jeux de société, dessins, ou encore un temps de détente à la bibliothèque municipale.

Le soir, outre les animations proposées, activités manuelles, jeux, etc... les animations intergénérationnelles, par nos rencontres régulières avec les résidents de l'EHPAD de Thal-Marmoutier, sont appréciées de tous.

Voici un reflet de ces temps forts en images, et le témoignage de Sœur Simone résidente au Home St Joseph:

« Ce projet est génial, dans le sens où il y a une réelle interaction intergénérationnelle. Pour nous résidents de l'EHPAD, c'est un rajeunissement, un regain de jeunesse et d'encouragement pour continuer avec plus d'entrain et d'élan notre chemin de vie. Nous souhaitons aux animatrices, aux enfants du périscolaire et leurs familles, une période de joyeuse attente pour ce jour tant attendu qu'est Noël. Cette fête magique, pleine de lumière, implique non seulement une attente fiévreuse des cadeaux tant enviés, mais illumine aussi le cœur et l'esprit de toutes les personnes, et nous avons une pensée affectueuse vis-à-vis de nos « accompagnantes » tant dévouées, ainsi qu'à tous les membres de vos chères familles. Dans l'heureuse

attente de cet évènement magique et festif, je vous souhaite un Bon et Joyeux Noël ! »



Les enfants, toujours impatients des rencontres intergénérationnelles, nous livrent leurs mots : « C'est génial ! C'est comme si on avait encore une autre mamie ou un autre papi. On a plein d'émotions à chaque fois. Trop top ! J'aime fabriquer des choses avec les personnes âgées. Le loto-bingo c'était extra ! Quand on a peint les pots et jardiné c'était trop bien ! »

Ainsi, une fois par mois, c'est vraiment beaucoup d'émotions et de bonheur partagés. Au-delà d'un simple mode de garde, l'accueil périscolaire est un lieu de découvertes et d'épanouissement pour les enfants, reposant sur des valeurs éducatives que nous souhaitons leur transmettre, le projet intergénérationnel en est une illustration parmi tant d'autres.

Merci à tous !



Les animatrices et moi-même vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année !

Nathalie Giessinger

Avis aux habitants de Thal

« ...es wurd bekannt gemacht... »

...et si on parlait vitesse !!!



Notre village est traversé par environ 10 km de voirie...Trop souvent on est pressé d'en sortir ou de le traverser...et on en oublie de respecter les limitations de vitesse...alors comment faire pour freiner l'ardeur

de nos chauffards ??? En attendant on vous livre les réflexions d'une de nos concitoyennes :

« Je vais vite prendre une douche, sans prendre le temps de me sécher...

Je vais vite faire les courses, je vais tout au plus oublier un certain nombre de choses.....

Je vais vite boire un coup, peut être aurais-je mal au ventre !.....

Je vais vite passer un coup de fil mais mon correspondant, lui aura tout son temps...

Appliquer cette vitesse ne nous met pas en danger ; elle peut tout au plus nous incommoder.....

Mais la **VITESSE** au volant, c'est bien plus inquiétant...slalomer, doubler, accélérer, freiner brusquement, mettre sa Vie en danger, mais celle des autres également...

....Restons prudents tout le long de la traversée du village, le gain de temps nous laissera un gout amer en cas d'accident....Pensons-y un peu plus souvent ! »

Divagation d'animaux.



Il est rappelé qu'aux termes des articles L211-19-1 et L119-20 du code rural, il

est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. Lorsque des animaux errants sans détenteur, ou dont le détenteur refuse de se faire connaître, sont trouvés sur des terrains appartenant à autrui, ils peuvent être conduits dans un lieu désigné par le Maire (SPA en pratique).

Installation d'un colombarium au cimetière

Il est de plus en plus fréquent que des personnes décédées aient, de leur vivant, manifesté le souhait d'une crémation.

C'est pourquoi, lors d'une réunion du Conseil municipal sur les projets pouvant être réalisés d'ici la fin de la présente mandature a été évoquée l'installation d'un « colombarium » d'une quinzaine de cases dans notre cimetière.

Pour nous permettre d'apprécier l'intérêt d'un tel projet, il vous est demandé de vous manifester auprès du secrétariat de la Mairie. En fonction du nombre de demandes, nous étudierons la faisabilité d'un tel projet. Selon le souhait d'une majorité, est également envisageable la mise en place de concessions de petite taille (0,50 x 0,50 m) que l'on trouve déjà dans certains cimetières.



Eclairage public :

Depuis 1 an, nous pouvons mettre à la disposition des villageois un Bip qui permet de prolonger la durée nocturne de l'éclairage.

Principe proposé: En mairie, remettre à la secrétaire un chèque en caution d'un montant de 150€ en contrepartie du Bip. Ce chèque sera rendu dès que le Bip est rapporté à la mairie. Valérie Soudier a aussi la possibilité de remettre ce Bip aux mêmes conditions. 1 Bip est disponible dans chaque armoire à clés: Mairie, Salle Jeanne d'Arc, Atelier municipal.

Principe de fonctionnement du Bip :

Il comporte 4 boutons dont seulement les deux du haut sont utilisés et un voyant led vert indiquant l'émission du signal (voir Photo ci-dessous).

1 impulsion sur l'un des boutons à proximité des armoires électriques, enclenche l'éclairage pour une durée de 3 heures; attention: quand la lumière est déjà allumée on ne remarque rien.

Exemples: si on souhaite prolonger l'éclairage au-delà de minuit jusqu'à 2 heures, vous pouvez appuyer à 20 heures, à proximité de l'armoire, 2 fois sur le bouton concerné. $20 + (2 \times 3) = 26$ soit 2 heures du matin -si on souhaite de la lumière jusqu'à 3 heures, vous pouvez, à 18 heures, appuyer 3X sur le bouton concerné. $18 + (3 \times 3) = 27$ soit 3 heures du matin

A utiliser en face de l'armoire électrique rue des tilleuls en face du N°108



Voyant led vert

A utiliser en face de l'armoire électrique à l'entrée du parking Jeanne d'Arc

Infos en vrac

Ouverture de la mairie :

L'accueil du public a lieu :

Lundi de 18 h à 20 h & Jeudi de 14 h à 18 h

En cas d'impossibilité durant ces horaires, il y a possibilité de prendre rendez-vous par mail :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

ou par téléphone **03 88 91 20 87**

Fermeture de fin d'année :



Le secrétariat sera fermé du vendredi 30 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017 inclus.

Inscription sur la liste électorale

☞ Les personnes déjà inscrites, n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à effectuer.



☞ Pour les jeunes de 18 ans ayant effectué le recensement militaire, l'inscription est automatique.

☞ Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, en mairie, à effectuer avant la fin de l'année.

A cet effet, une permanence sera assurée en mairie le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h, pour enregistrer les dernières inscriptions. Ces dernières figurent sur la liste électorale dès 2017.

Cours de cuisine ...et de pâtisserie



Cédric Dorschner donne des cours de pâtisserie les mardis soirs, tous les deux mois, en alternance, avec les cours de cuisine de Michel Jaekel. Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de la mairie.

Vente au Home St Joseph



Deux fois par an, le home St Joseph organise une vente d'habits pour ses résidents. Toute personne intéressée de

Thal sera la bienvenue. Voici les dates retenues pour 2017 : **Vendredi 24 mars et Vendredi 06 octobre**

Fusion : la Communauté de Communes de SAVERNE-MARMOUTIER-SOMMERAU



Une page se tourne, au 1er janvier 2017 la Communauté de Communes de la Région de Saverne n'existera plus en raison de la loi NOTRe qui oblige les intercommunalités de moins de 15 000 habitants à

des regroupements. Il s'agit des « fusions » qui vont redessiner les cartes des intercos et modifier les territoires tels que nous les avons connus. Pourquoi la CCRS et ses 30 000 habitants est-elle concernée ? Tout simplement car sa voisine, la CC Marmoutier – Sommerau n'a que 6 000 habitants et doit se regrouper avec l'un de ses voisins.



Constituant un même bassin de vie, le Préfet a estimé le regroupement des deux entités comme cohérent et gravé ce mariage de raison dans la configuration du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

Depuis le début de l'année 2016 les échanges se sont accélérés entre les deux collectivités pour préparer le fonctionnement d'une nouvelle entité. En effet, la fusion n'est pas une simple addition des compétences et des administrations, mais c'est bien la création d'une nouvelle structure. Un arrêté préfectoral intervenu le 26 octobre 2016 instaure la **Communauté de Communes de Saverne - Marmoutier - Sommerau** ou « SMS » à compter du 1er janvier 2017. Cette collectivité sera constituée de 35 communes et comptera 36 000 habitants. Elle sera portée par 65

délégués communautaires qui éliront un président et des vices – présidents le 9 janvier prochain, puis les commissions et instances seront installées le 19 janvier suivant. Le futur siège sera établi à Saverne, dans les locaux actuels de la CCRS, qui accueilleront également une partie du personnel de la CC de Marmoutier – Sommerau.



La nouvelle intercommunalité adoptera la fiscalité professionnelle unique (FPU). Les zones d'activités communales seront d'ailleurs transférées à l'intercommunalité, qui en aura la charge financière, comme le prévoit la loi NOTRe. La CC SMS encaissera l'ensemble des recettes de la FPU et reversera aux communes un montant qui correspond aux recettes qui avaient été perçues par les communes en 2016. Ceci ne changera rien pour les communes de la CCRS qui étaient déjà en FPU.

La CC SMS disposera de sa première année de fonctionnement pour clarifier ses compétences, durant cette période de transition les deux anciennes Com Com pourront exercer les compétences telles qu'elles étaient définies avant la fusion. Des compétences comme la voirie communale ou le scolaire n'étaient pas exercées par la CCRS. Si elles ne sont pas exercées par la nouvelle interco elles seront donc retransférées aux communes de l'ancienne CC Marmoutier – Sommerau, impliquant d'importants transferts de charges et nécessitant une réorganisation administrative.

Enfin, il faudra harmoniser la fiscalité, tant au niveau de la FPU que de la Taxe d'Habitation et des taxes foncières. Des écarts importants existent entre les deux Com Com ce qui implique une harmonisation sur une période assez longue qu'il reste à définir. La vie commune va impliquer, l'on s'en doute, quelques compromis !

Tourisme : le territoire en images



La communauté de communes a produit plusieurs films courts. Ils sont déclinés par saisons, automne, hiver et été, et présentent le potentiel

touristique du territoire. Rendez-vous sur la page Facebook de l'Office de Tourisme pour découvrir le premier film « Coureur des Bois ».

Le Périscolaires : infos pratiques



Le centre de loisirs est situé à **Thal-Marmoutier**, au cœur du RPI HAEGOTHAL, et concerne les

enfants scolarisés dans les écoles de Thal-Marmoutier (Maternelles + CP/CE1) et Haegen (CE2 + CM1/CM2). Ce centre de loisirs, géré par la Communauté des Communes de la Région de Saverne (CCRS) est habilité par la DRJSCS* du Bas-Rhin pour une capacité maximum de 40 enfants.

(* Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale)

Nos locaux :

Un Bâtiment Préfabriqué, avec une Salle d'Activités, des Sanitaires, et le Bureau de la Directrice.

La Commune de Thal nous met à disposition la Salle Jeanne d'Arc, avec le Mille-Club (servant pour la restauration à midi), la Cuisine, les Sanitaires, la Bibliothèque et le Gymnase, utilisés selon les différents moments d'accueil.

Accueil périscolaire : lundi mardi jeudi vendredi...

→ entre midi, avec repas, de 11h30 à 13h30.

→ le soir, de 16h10 à 18h30, avec goûter à 16h15 puis activités proposées jusqu'à 18h30.

(le Sivu Haegothal assure la transition, pour les enfants ne participant pas aux Naps, entre la sortie d'école et l'ouverture du Périscolaire à 16h10)

Ou accueil le soir à partir de 17h après participation de l'enfant à une activité NAPS *

(* Nouvelles Activités Périscolaires, gérées par le SIVU HAEGOTHAL)

...et mercredi :

→ Accueil après l'école à partir de 11h30 jusqu'à 18h30, avec repas et goûter.

Possibilité d'accueil midi+repas jusqu'à 14h / ou midi+repas+après-midi jusqu'à 16h30 / + accueil du soir jusqu'à 18h30.

Nathalie GIESSINGER, Directrice

3 rue Ballerich - 67440 THAL-MARMOUTIER

Courriel : alsh-arcenciel-thalmarmoutier@cc-saverne.fr

Tél / Répondeur : 03 88 02 48 55 / 06 20 95 37 07

☎ : Mairie de Thal-Marmoutier – 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

☎ : 03.88.91.20.87 - 📠 : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Site : www.thal-marmoutier.fr



CALENDRIER 2017



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
08 Janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
03 février	Un tour en Islande Danièle & Rémy Lehmann	Bibliothèque	Mille-Club
18 février	Cours de taille arbres fruitiers	arboriculteurs	Stade municipal
18 février	Moules Frites	Club de badminton	Salle Jeanne d'Arc
23 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
24 mars	Coutumes et traditions de Pâques (G.Leser)	Association Salle Jeanne d'Arc	Mille-Club
23 avril 07 mai	Elections présidentielles	Commune de Thal	Mille Club
03 mai	Don du sang	Donneurs de sang	Reinhardsmunster
13 mai	Portes ouvertes	Maison Bethléem	Maison Bethléem
14 mai	Fête des aînés	L'Equipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
20 mai	Loto des vétérans	ASC Brotsch	Salle Jeanne d'Arc
11 juin 18 juin	Elections législatives	Commune de Thal	Mille Club
25 juin	Fête patronale et vente de pâtisserie	Conseil de Fabrique et Chorale Ste Cécile	Salle annexe à l'église
09 Juillet	Brocante, marché aux puces	ASC Brotsch	Rues de Thal
13 juillet	Fête nationale	L'Equipe municipale & Ass. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
31 juillet	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
15 novembre	Don du sang	Donneurs de sang	Reinhardsmunster
01 02 03 décembre	Salon des vins	L'Equipe municipale & Ass. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc

Et...pour des informations en direct...[navigatez sur le site www.thal-marmoutier](http://www.thal-marmoutier)



Bonne Année 2017

Bonne Année



Le Maire, les Adjoints, les Membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2017

Illustrations de Simon MICHEL (panneau Noël en face de la mairie)